

# Commune de Bonac Irazein

Février 2007



CAUE de l'Ariège, Hôtel du département, BP 23, 09007 Foix cedex

Tel-Fax: 05.61.02.09.50

Courriel: [caue.ariège@wanadoo.fr](mailto:caue.ariège@wanadoo.fr) - Site Web: [www.caueariège.org](http://www.caueariège.org)



Coordination:

Corinne TRIAY, architecte DPLG, chargée d'études au CAUE

Inventaire:

Véronique BAUD, chargée de mission au CAUE

Inventaire petit patrimoine:

Flavie ESTREME, stagiaire PNR/CAUE

Graphisme et mise en page:

Patrick SABATIER-VESCOVALI, chargé d'études au CAUE

Relecture:

Agnès LEGENDRE, paysagiste, chargée d'études au CAUE

1

## Présentation générale

- 1-1 Le CAUE et ses missions
- 1-2 Un inventaire dans un cadre bien précis
- 1-3 La méthode employée
- 1-4 Problématique de l'inventaire dans le Parc Naturel des Pyrénées Ariégeoises

2

## Présentation de la commune

- 2-1 Présentation administrative
- 2-2 Un peu d'histoire
- 2-3 Cadre paysager

3

## Analyse du bâti

- Préambule : le paysage bâti en Biros
- 3-1 Analyse rapide des implantations humaines de Bonac-lrazein
- 3-2 Typologies urbaines
- 3-3 Le bâti public : civil et religieux
- 3-4 Le bâti privé : caractéristiques principales et matériaux traditionnels utilisés

4

## Propositions d'actions

- 4-1 Prescriptions architecturales
- 4-2 Le traitement des espaces publics : venelles et placettes
- 4-3 Le petit patrimoine
- 4-4 Extension urbaine

5

## Conclusion

6

## Sources et bibliographie

7

## Annexes

- Glossaire
- Adresses utiles

## 1-1 Le CAUE et ses missions

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'Environnement (CAUE) est une association loi 1901, créée par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

La principale mission du CAUE, est *la sensibilisation à la qualité architecturale et paysagère*.

Cela passe par diverses interventions à plusieurs niveaux, auprès des élus locaux et auprès des particuliers :

- par une aide à la mise en place de documents d'urbanisme, PLU, cartes communales, chartes paysagères, cahiers des charges pour des opérations ciblées (OPAH, opérations façades...)
- par un soutien technique aux projets communaux (urbains, logement, bâtiments communaux...)
- par la promotion des diverses démarches de qualité environnementale par la prise en compte des problématiques environnementales dans les projets (HQE), par l'intégration des normes liées aux divers handicaps, par l'intégration de matériaux non polluants et des énergies renouvelables dans les projets...
- par la volonté de préserver le patrimoine et le faire vivre et par la sensibilisation à l'identité des villages et paysages
- par des interventions pédagogiques en milieu scolaire et hors cadre scolaire pour une sensibilisation auprès des enfants à l'environnement bâti et paysager et une connaissance de leur territoire
- par la préservation et la transmission du patrimoine et des savoir-faire qui y sont liés (mise en place de chantiers écoles, d'opérations particulières en partenariat avec des organismes formateurs...).

## 1-2 Un inventaire dans un cadre bien précis

Dans le cadre de la décentralisation dans le domaine de la culture, une convention a été signée en 2004 entre l'Etat, la Région Midi-Pyrénées et le Département de l'Ariège.

Cette convention comporte 3 volets :

- 1-connaître le patrimoine par des inventaires simplifiés
- 2-mettre en valeur ce patrimoine, par la création d'une ligne éditoriale
- 3-conserver ce patrimoine par la mise en place de formations aux savoirs faire.

La mise en place des outils de relevés d'inventaire a été réalisée en collaboration avec le Service Régional de l'Inventaire (SRI), et l'Union Régionale des CAUE.

A terme, les fiches d'inventaire seront reversées sur les bases nationales du ministère de la culture.

### Un inventaire pour quoi faire ?

L'inventaire est un outil de connaissance du patrimoine bâti. Le but de ce travail n'est pas d'inventorier pour "stocker" de l'information mais de regrouper des informations sur le patrimoine bâti afin de mieux le connaître et donc de le valoriser.

Le temps qui nous est imparti ne nous permet pas de réaliser un inventaire exhaustif ni d'approfondir certaines données, principalement au niveau historique. L'objectif est de donner une première connaissance des richesses patrimoniales qui pourront ensuite être reprises et complétées dans le cadre d'études plus spécifiques.

Nous cherchons à travers cette étude à répondre à une demande concrète des communes et du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises.

## 1-3 La méthode employée

### Travail en archives

L'inventaire débute par un travail en archives, effectué en préalable ou parallèlement à la visite sur le terrain, afin de repérer les éléments existants : données historiques, graphiques, cartographiques...

*Les recherches en archives permettent d'avoir des données historiques, cartographiques, photographiques... sur le territoire étudié et donc de mieux comprendre l'histoire du territoire, l'évolution de la vie locale, les modes d'implantation des populations, du bâti, de l'industrie...*

### Travail de terrain et restitution des données

Les éléments les plus représentatifs du territoire sont inventoriés grâce aux fiches réalisées à partir des bases de données du Service Régional de l'Inventaire.

Ces fiches comportent les divers chapitres de la base Mérimée :

- les références documentaires
- la désignation
- la localisation
- l'historique
- la description de l'ouvrage
- l'intérêt et la protection
- le statut juridique

Des champs propres au CAUE, concernant principalement le paysage, l'architecture et les savoir-faire, ont été ajoutés dans le but de repérer les ouvrages qui pourraient servir de support à des formations, des chantiers école...

De même les photos prises sur le terrain ou aux archives sont classées dans la base de donnée Illustration.

Cela nous permettra à la fin de l'étude de reverser ce travail sur les bases nationales de l'inventaire (Mérimée pour le bâti, Illustration pour les photos).

Ces diverses données issues des recherches bibliographiques et du travail de terrain sont analysées afin de réaliser une synthèse par commune étudiée.

**Le travail d'inventaire couplé aux recherches en archives et à l'étude paysagère permet d'analyser le territoire dans son ensemble, de mieux le comprendre et d'appréhender son évolution.**

# Présentation générale



## 1-4 Problématique générale de l'inventaire sur le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises

L'inventaire territorial du patrimoine bâti s'inscrit dans le cadre de la décentralisation culturelle engagée par l'état depuis 2001. Cet inventaire vient donc en complément du travail réalisé par le Service Régional de l'Inventaire (SRI) depuis quarante ans. Une collaboration existe entre le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Ariège, à qui a été confiée cette mission, et le SRI dont les outils et méthodes ont été à la fois conservées et adaptées aux nouveaux enjeux.

En effet, le principe de détection et d'étude des richesses patrimoniales, fil conducteur de l'activité du SRI, a été conservé tout en lui adjoignant un rôle central dans les problématiques de développement territorial. Ces dernières sont au coeur du projet de Parc naturel Régional (PNR) des Pyrénées Ariégeoises. C'est sur ce périmètre que l'inventaire territorial se poursuit. Cet espace concerne 145 communes à l'ouest du département de l'Ariège et s'étend de la frontière Franco-Espagnole, et de la haute montagne, à la plaine Toulousaine.

Le développement territorial (aménagement du territoire, développement économique, touristique...) passe par une connaissance aussi exhaustive que possible des ressources afin de réaliser un diagnostic et d'élaborer des projets de mise en valeur du territoire.

La connaissance du patrimoine est avant tout tournée vers la population, afin de faire naître dans un premier temps une prise de conscience de la valeur patrimoniale de cet héritage, et ensuite d'aider à son appropriation afin de le faire vivre, en évitant toute dénaturation. Mais la connaissance doit aussi être un outil de développement local, en terme d'amélioration du cadre de vie: changement de destination de bâtiment, aménagement d'espaces publics ou de voirie, constructions nouvelles... L'objet patrimonial s'inscrit dans un cadre précis qu'il faut respecter. Enfin, ces initiatives doivent permettre un développement touristique et économique, par le maintien et la création d'activités : artisanat, commerce, services publics...



## 2-1 Présentation administrative

Se trouvant à l'est du département de l'Ariège, dans le Pays Couserans, la commune de Bonac-Irazein fait partie de l'arrondissement de Saint-Girons et du canton de Castillon.

Au 1er janvier 1971, les communes de Bonac-sur-Lez et Irazein fusionnent, prenant le nom de Bonac-Irazein.

Les communes limitrophes sont Balacet et Uchentein à l'ouest, et Sentein à l'est.

Bonac-Irazein appartient à la communauté de communes du Castillonnois, regroupant 2795 habitants et 26 communes (Antras, Argein, Arrien-en-Bethmal, Arrout, Aucazein, Audressein, Augirein, Balacet, Balaguères, Bethmale, Les Bordes-sur-Lez, Buzan, Castillon-en-Couserans, Cescau, Engomer, Galey, Illartein, Orgibet, Saint-Jean-du-Castillonnois, Saint-Lary, Salsein, Sentein, Sor, Uchentein et Villeneuve-en-Couserans).

La commune recouvre une superficie de 3813 hectares, pour un 98 habitants en 1999.

## 2-2 Un peu d'histoire

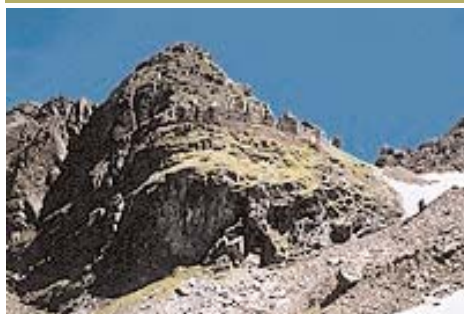
Du 13<sup>e</sup> siècle à la Révolution, la famille du Pac (famille châtelaine), gouverne la commune de Bonac. Le village appartient alors à la châtellenie de Castillon.

Vers 1789, la vallée du Biros, fortement peuplée, vit essentiellement d'élevage et de culture. La proximité de l'Espagne, et plus particulièrement du Val d'Aran, a favorisé un commerce important de chevaux et de mulets. La population ne cesse d'augmenter jusqu'en 1846 pour atteindre 3600 habitants. Les jeunes émigrent vers la plaine, au rythme des saisons (été - automne), pour trouver du travail. Les faucheurs partent en Espagne, les vendangeurs dans le Languedoc, les planteurs de vignes vers le Bordelais, faisant le voyage à pied, comme les colporteurs.

En 1854, Jean-François Courteilh, notaire et commerçant de Sentein, reçoit l'autorisation ministérielle d'exploiter les sources d'eaux de Sentein (ferrugineuse et arsenicale). Elles soigneraient l'anémie et les affections de la peau. Le début du 20<sup>e</sup> siècle connaît un engouement particulier pour les stations thermales de montagne qui se concurrencent entre elles (<http://otbiros.free.fr>).



L'ancienne mine de la mail du Bulard



## Un arrêt sur image : l'activité minière en Biros

Dans le Biros, le développement de l'activité minière est un fait assez récent, contrairement au reste du département de l'Ariège.

Pour la plupart, le personnel des mines était recruté en majorité sur place. Les mines sont ainsi un apport non négligeable au revenu familial, même si le travail y est très dur.

L'ouverture des mines de Sentein est l'une des dernières chances, au 19e siècle, de vivre et de travailler dans le pays. L'exploitation du minerai de plomb et de zinc débute en 1852 sur le site du Bentaillou, dans des galeries d'altitude (1800-2000 mètres). La route allant de Sentein à Eylie est alors aménagée, puis celle menant de la Plagne à Bentaillou, pour la descente du minerai par charrois. Ce dernier est traité au Bocard, laverie qui fonctionne à partir de 1855 (nom du broyeur servant à concasser le minerai). Les Birossans deviennent alors des ouvriers-paysans : ils alternent travail des mines et travail des champs au gré des saisons. De ce fait, les femmes s'occupent souvent seules de la ferme pendant une partie de l'année, quand elles ne sont pas embauchées au tri du minerai.

En 1878, une société anglaise rachète les mines. Les nouveaux patrons veulent conserver des ouvriers permanents et non plus du personnel à la journée, trop fluctuant à cause des contraintes de l'élevage. L'embauche est dorénavant mensuelle.

La plus importante des mines du secteur, et celle ayant le plus marquée les esprits est la mine du Bulard, dite la « mageuse d'hommes ».

L'exploitation du Bulard se situe entre 2500-2600 mètres d'altitude. Ses décombres sont encore accessibles aujourd'hui par la route forestière en amont de Luentein, conduisant à la cabane de l'Arech, à 1638 mètres. On accède alors aux vestiges du téléphérique descendant du site. La construction du Bulard s'aligne à flanc de précipice, sur un site vertigineux. Le sentier d'accès à la mine surplombe 300 mètres de vide, ne faisant que 50 centimètres de large. Pour éviter ce parcours provoquant la mort de nombreux mineurs, les ingénieurs de l'époque ont envisagé de percer un tunnel de 125 mètres de long, afin d'établir une voie ferrée. Les travaux commencent en 1909, mais sont vite abandonnés, pour des raisons de coût.

Cette mine a vu plus de 3000 mineurs entre 1905 et 1919. Elle est exploitable six mois par an, fournissant jusqu'en 1919 (date de sa fermeture), un total de 40000 tonnes de « tout venant » : 15-30% de zinc, 1% de plomb et 850 grammes d'argent à la tonne. L'exploitation se fait sur six niveaux espacés de 17 mètres chacun. Le transport du minerai jusqu'à la tête du monocable (qui reliait la mine à la laverie du Bocard) s'effectuait par trois va-et-vient de 530, 520 et 150 mètres de long. Chaque année d'exploitation a nécessité 4500 kg de dynamite. En 1911, les mineurs gagnent en moyenne 4,80 francs pour une journée de travail.

C'est la mine la mieux payée du département, en raison des conditions d'accès particulièrement périlleuses. Elle est détenue jusqu'en 1907 par la compagnie anglaise Couserans Limited. La concession de l'exploitation appartient, dans les années 1990, à la Société des mines de Sentein (voir l'article de Boultras (F.), 1993).



Les téléphériques entre la Plagne et Eylie ne sont mis en service que entre 1904-1907. Ils remplacent les charrois, les transports par flottaison et les câbles à va-et-vient.

#### L'activité minière sur la commune de Bonac

Les mines espagnoles du Fourcaye, de concession française, acheminent le minerai par le Port d'Orle. Il rejoint le Bocard d'Orle par l'ingénieux système Decauville (rails et wagonnets). Le marbre rose veiné de vert de Balacet contribue à la richesse biroussanne de 1867 à 1977. Coupés par câbles d'acier, les blocs sont acheminés dans l'Hérault pour y être sciés et polis, avant d'être exportés aux États-Unis. La carrière ; qui se trouve juste au-dessus du village de Balacet, peut se visiter lors d'une petite balade.

Des traces d'exploitation de cuivre se retrouvent dans la forêt d'Irazein dès 1909. Le minerai est transporté à dos d'âne jusqu'à Bonac, puis en charrettes vers Saint-Girons.

Entre les deux guerres ont lieu les premières fermetures. L'exploitation reprend faiblement dans les années 1950 et de façon plus moderne, mais à Bentailou seulement. En 1955 d'autres mines ferment. De brèves tentatives de reprises sont amorcées dans les années 1960, puis entre 1972-1975 (voir Burguière (Philippe) et Roques (Gérard), 1981).

#### La commune et l'épisode de la Guerre des Demoiselles

Lors de la réforme du code forestier en 1829, Bonac participe à la Guerre des Demoiselles sévissant sur tout le département de l'Ariège. Cette guerre explose de 1829 à 1832, après avoir été latente depuis 1815.

Les forêts deviennent propriété de l'administration royale et les communes se battent alors pour avoir certains droits. Irazein et Sentein obtiennent le droit de pacage tous les cinq ans, mais pas de délivrance annuelle pour les coupes affouages (coupes de bois de chauffage). N'ayant pas assez de bois, les paysans volent et enfreignent la loi : ils ne vont pas sur les parcelles désignées par l'administration.

Les groupes de Demoiselles sont importants à Bonac. Ils n'agissent pas seuls mais ont l'appui des autorités locales, maires et curés, et le silence de tous leurs concitoyens (voir Burguière (Philippe) et Roques (Gérard), 1981).



Extrait de la carte de Cassini

## 2-3 Cadre paysager de la commune

### La vallée du Biros

Le Biros est un petit pays, situé dans les Pyrénées, faisant partie du Couserans, à l'extrême ouest de l'Ariège, jouxtant la frontière espagnole et le Val d'Aran. Il comprend les communes de Sentein, Antras, Bonac-Irazein, Uchentein et Balacet (pour les informations traitant du paysage, du climat et de la végétation, voir l'ouvrage de Burguière (Philippe) et Taranne (Claude), 1985 ; et celui de Laurent (André), 1934).



## Données morphologiques

Le Biros se trouve dans la Haute vallée du Lez, au-delà de Castillon-en-Couserans. Il suit le sillon longitudinal pratiqué par le Lez, affluent du Salat (lui-même affluent de la Garonne). Au sud-ouest puis sud après Sentein, cette vallée s'enfonce dans la chaîne axiale.

La vallée du Biros s'étend d'est en ouest, et forme une soulane, ou souleille : versant orienté au sud, exposé au soleil. Trois vallées orientées sud-nord descendent la chaîne frontalière, rejoignant la vallée principale du Lez : la vallée du Ribérot, la vallée d'Orle et le tronçon supérieur du Lez, dit « rivière de Sentein ».

En amont de Sentein, l'étroite et profonde vallée de l'Isard mène à l'étang et au pic d'Arraing, situé à 1674 mètres d'altitude. Les plus hauts sommets des alentours s'élèvent entre 2600-2900 mètres. A l'ouest culminent le Crabère à 2628 mètres, le Pic de Serre à 2713 mètres, le Pic de Tartereau à 2639 mètres et le Pic de Mauberné à 2880 mètres. Au nord se trouve la Mail de Bulard à 2749 mètres d'altitude. L'extrémité de la vallée du Ribérot est fermée par le Pic de Barlonguère à 2802 mètres. Complètement à l'est se trouve le Mont Valier, culminant à 2838 mètres, et marquant les limites avec la frontière espagnole.

Les fonds de vallée sont eux en dessous de 800 mètres d'altitude. Le secteur est donc connu pour ses grands escarpements, aux vallées profondément enfoncées dès les abords de la chaîne frontalière espagnole.

## Les données climatiques

L'altitude, l'exposition et la nébulosité sont les principaux facteurs influençant les températures dans la vallée du Biros. Ainsi, la soulane du Biros est dite « tiède », car se trouvant entre 650 et 900 mètres d'altitude, elle est soumise à une insolation prolongée, tout au long de l'année (dix fois plus de chaleur que le versant opposé, l'ombrée).

Les vents de nord-ouest et du nord sont liés aux basses pressions, apportant des nuages et de la pluie. En hiver, un vent de nord-ouest amène les chutes de neige. Les vents d'ouest, en bordure des basses pressions, sont souvent nuageux et pluvieux.

Les vents du sud sont eux liés aux hautes pressions. Ils amènent donc le beau temps. Ainsi, le « vent d'Espagne » est propice à des étés torrides et des hivers doux. Il porte également le nom de « vent du Port » ou autan, comme le fohn dans les Alpes.

Les hivers du Biros se caractérisent par des temps clairs ou bouchés, subissant des coups de froid et des radoucissements. La neige tombe souvent en altitude, mais peu en fond de vallée, et encore moins sur le versant sud (elle n'y tient pas). Durant les mois d'automne, le vent d'autan souffle, amenant le beau temps. Le printemps est lui propice à une certaine chaleur, alternant entre pluie et froid. Le « vent d'en bas » souffle sur la vallée du Lez, apportant un mois de mars froid et un mois d'avril tiède. Quelques fois, la neige tombe à la fin du mois de mars et au début du mois d'avril. Elle est appelée dans la vallée la neige des jours de veille. Lui succède parfois la neige du coucou, tombant elle au mois de mai. Les mois d'été sont eux parcourus par un vent de nord-ouest, apportant souvent du brouillard.



Vallée de l'Isard et ses sommets

Il est à noter qu'en hiver le village de Bonac ne reçoit pas de soleil pendant au moins un mois. Il est exposé à des gels tenaces, qui ont eu une influence sur les bâtiments, au niveau de l'isolation des maisons notamment (épaisseur des murs, utilisation de bardage en bois, ...).

Les précipitations dépendent de l'altitude et des vents humides provenant de l'ouest, augmentent plus on monte dans la vallée.

Le sillon du Biros est cependant moins arrosé que celui de la Bellongue, car il est protégé des vents du nord-ouest par la montagne (structure appalachienne) du Castillonais.

Ainsi, le régime pluviométrique biroussan équivaut à celui du Bassin Aquitain. Deux maxima sont notés : l'un au printemps, en mai/juin, et l'autre en automne, au mois d'octobre. Le minimum des précipitations se situe en été, généralement au mois de juillet. Le secteur de Bonac-Irazein reçoit lui en moyenne 1000 millimètres de pluie par an.

A altitude égale, le climat biroussan est privilégié.

### La végétation

Les exemples de la végétation originelle du Biros n'existent plus à l'heure actuelle. L'homme n'a en effet cessé de modifier la soulane.

De par leur situation, les paysages de la vallée sont marqués par les forêts et les estives. Le sapin caractérise les forêts de l'amont du Ribérot, la sapinière de l'Isard, et les bosquets des Bois du Past, au-dessus du Cirque de la Plagne. Le hêtre complète également ces espaces boisés. Le chêne pousse lui à une altitude inférieure, du fait des précipitations. Au-dessus des forêts prennent place les pelouses d'estives, sur des pentes raides et des crêtes minces, caractérisés par de grandes prairies d'altitude.

Sur la soulane, le chêne prolifère. Il est absent de l'ombrée. Le hêtre pousse à l'ombre, jusque sur les rives du Lez. La bande sylvaie est elle réduite, la prairie subalpine prenant le dessus, sous les éboulis calcaires, en altitude.

Vallée d'Orle



# Présentation générale



Enrichissement du territoire

Le Biros se caractérise également par ses espaces bocagers, que l'on retrouve jusqu'à 1100 mètres environ. Le bocage est soit installé dans l'étage du chêne, soit dans celui du hêtre. S'y trouvent plusieurs espèces : les saules, dits auba ou sauze, et les aulnes, appelés aussi ber, s'alignant le long des eaux courantes. Ils sont complétés par les peupliers, nommés pibou ou piboul.

Sur les pentes, le bocage est plus ouvert. Le chêne rouvre (*Quercus sessiliflora*) se retrouve à des altitudes dépassant les 1000 mètres. Il est associé à des arbres de plaine comme le tremble, dit trémoul (*Populus tremula*), le frêne, dit freche ou hereché (*Fraxinus excelsior*), le noyer, dit nougué (*Juglans regia*), implantés jusqu'à 1200 mètres d'altitude.

Dans les prairies de la soulane se trouvent la clématite (*Clematis vitala*) et les érables, appelés aussi azerot ou aoudérot (*Lacer pseudo platanus*). Les arbres fruitiers sont également fixés dans les prés : cerisier, prunier, poirier et pommier (*Pirus malus*).



Les vallées du Lez et de l'Orle

## La commune

La commune de Bonac-Irazein est traversée par deux principaux cours d'eau : le Lez et l'Orle. Ces derniers ont formés deux vallées : la vallée du Biros (prolongement de celle du Lez à partir de Bordes) et la vallée d'Orle. La première est orientée est/ouest, la seconde nord/sud. Ce sont ces deux vallées qui constituent le territoire de la commune.

Le bourg de Bonac prend place sur la rive gauche du Lez, à 710 mètres d'altitude environ. En amont, sur la soulane, se trouve celui d'Irazein, à 900 mètres. Dans la vallée d'Orle, les hameaux se répartissent entre 670 mètres d'altitude pour Orle même, et 950 mètres environ pour le point le plus haut, à Luentein.

Le paysage de la commune passe de 670 mètres à 950 pour son habitat, et est encadré par de hauts sommets : la Mail de Bulard, fermant la vallée d'Orle, ou le Pic de Moussau, à 1675 mètres, surplombant Irazein. La commune présente ainsi tous les types de paysages montagnards : du fond de vallée pour Bonac même ou les hameaux jalonnant l'étroite vallée d'Orle, aux zones intermédiaires et de parcours jusqu'aux estives, fréquentées par les troupeaux, sans exclure les paysages très minéraux de la haute montagne et ceux très forestiers de l'ensemble des versants nord.

Les paysages montagnards ont été modifiés par les activités humaines, notamment l'agro-sylvo-pastoralisme jusqu'au début du 20e siècle. La désertification des terroirs due à l'exode rural a été ensuite responsable d'importantes mutations paysagères qui ont encore cours aujourd'hui (développement de la végétation notamment).

L'exposition des versants et la répartition altitudinale sont à la base de l'exploitation en interdépendance des différents terroirs. L'ombrée qui reçoit dix fois moins de chaleur que le versant exposé au soleil, est principalement forestier, au contraire de la soulane, très recherchée pour toutes les activités agro-pastorales. La répartition altitudinale permet de distinguer quatre grands étages, qui possèdent leurs propres caractéristiques physiques, foncières et végétales, où l'habitat, l'organisation du terroir agricole et le système pastoral sont intimement combinés. Le fond de vallée est utilisé pour les cultures céréalières et vivrières, il est aussi le siège de l'habitat permanent. Bonac, les hameaux de Lascaux et d'Orle en sont représentatifs. L'implantation de l'habitat est dictée par les principes suivants : laisser la meilleure place aux cultures, occuper au mieux la pente, tirer partie d'une exposition favorable et des espaces plats. Autrefois cultivées, et sièges de corvées collectives, la périphérie est aujourd'hui convertie en prairies de fauche ou en pâturages pour les secteurs les plus accidentés.

Les zones intermédiaires et de parcours sont situées au-dessus de l'étage précédent. Elles regroupent les prairies de fauche très bocagères, les pâturages et les landes parcourus par les troupeaux et utilisés en intermédiaire, au-dessus des villages. Le secteur bocager des prairies de fauche, équipé de granges destinées autrefois au stockage du fourrage et aux troupeaux, est touché de plein fouet par la déprise agricole et aujourd'hui en pleine reconquête forestière. La forêt est très présente sur la commune. Si le climat détermine l'étagement des essences forestières, c'est l'homme qui va ensuite transformer la forêt, tant au niveau des surfaces qu'elle occupe que des espèces qui la composent.

Les estives sont des pelouses d'altitude pacagées par les troupeaux transhumant pendant la période estivale. Elles sont équipées d'enclos, de cabanes en pierre sèche et de leurs annexes. Les landes à bruyère, myrtilles et rhododendrons y sont en expansion, face à la régression du pâturage.

Montagnard par le relief et l'altitude, sous l'influence océanique par le vent de nord-ouest, le climat se caractérise par des précipitations abondantes et bien réparties. L'amplitude thermique est assez faible pour la montagne, avec 15°C. La moyenne annuelle est tempérée : environ 10°C (information tirées d'une étude d'un étudiant de l'Ecole d'Architecture de Toulouse, faite pour l'Office du Tourisme du canton d'Oust : Capliez S., 1996-1997, p.8).

Le Lez fait également l'objet d'une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique) de type II, et fait partie du Site Natura 2000, Garonne, Ariège, Pique et Neste. Il présente une avifaune hivernante assez riche au niveau des bras plus calmes et des gravières, ainsi qu'une colonie de goélands argentés.



Paysage - Hameaux d'Orle et de Lascaux

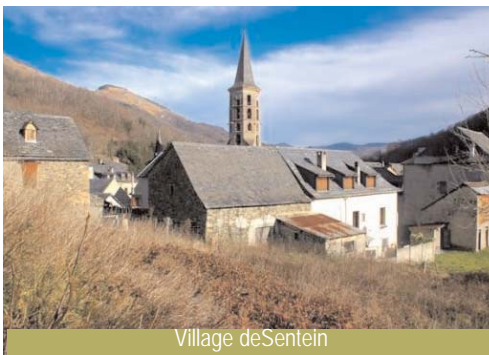
# Présentation générale



Village de Lascoux, vue d'ensemble



Vallée du Biros vue depuis route Antras, 1937



Village de Sentein

## Préambule : le paysage bâti en Biros

De manière générale, les villages sont implantés soit en fond de vallée près de la rivière, le Lez, soit en soulane.

Sur le versant sud, la soulane, se trouvent les villages d'Antras, Irazein, Balacet et Uchentein. Des routes en lacets permettent d'y accéder. En fond de vallée prennent place Sentein, Bonac et le hameau de Lascoux.

Les villages de soulane, à la forte unité architecturale, rassemblent des maisons et granges-étables de forme semblable : un volume simple avec pignon face à la pente, un petit balcon au dernier niveau (pour les maisons) sous un toit pentu couvert d'ardoises et parfois percé de capucines. Les fenêtres se trouvent sur les façades exposées au sud.

Des rues montantes croisent des rues grossièrement horizontales, s'adaptant à la morphologie du terrain (<http://archilibre.org/tradition/archidariege/archidariege.html>).

Le fond de la vallée est parcouru par le Lez. Sentein est établi à la confluence du Lez et de son affluent, le ruisseau d'Antras.

Le village de Bonac se développe lui plus en longueur, dans un site resserré. Les maisons sont décalées les unes par rapport aux autres, et les façades exposées au sud.

Le hameau de Lascoux est lui légèrement perché sur le versant sud (informations tirées de l'ouvrage de Burguière (Philippe) et Taranne (Claude), 1985).

### 3 – 1 Analyse rapide des implantations humaines de Bonac-Irazein

#### Présentation générale

Le territoire de la commune s'étend de part et d'autre de la vallée du Lez. Il comprend plusieurs hameaux, implantés entre 665 et 1000 mètres environ : Irazein, en soulane, Bonac et Lascoux, au bord du Lez, et les nombreux hameaux qui s'égrènent le long de la vallée d'Orle (Orle, Pause-de-Saut et Luentein pour les principaux).

#### Organisation du bâti

Le village de Bonac s'étire de part et d'autre de la départementale n°4. Cette dernière a été déviée, évitant maintenant le bourg en passant au sud, plus près du Lez. Le bâti présente des alignements sur rue. Les toitures en ardoise, parfois agrémentées de capucines et de lucarnes, sont particulièrement remarquables.

#### Espaces publics

Le Lez a été barré au niveau du village créant une retenue d'eau. Les abords ont été aménagés en zone de loisirs (terrains de jeux, air de camping-car, ...) et sont assez fréquentés, surtout en été.

Le gîte d'étape, très fréquenté tout au long de l'année, fait face à l'église. Ces deux édifices constituent le cour du village, en s'articulant autour d'une placette.

### 3 – 2 Typologies urbaines

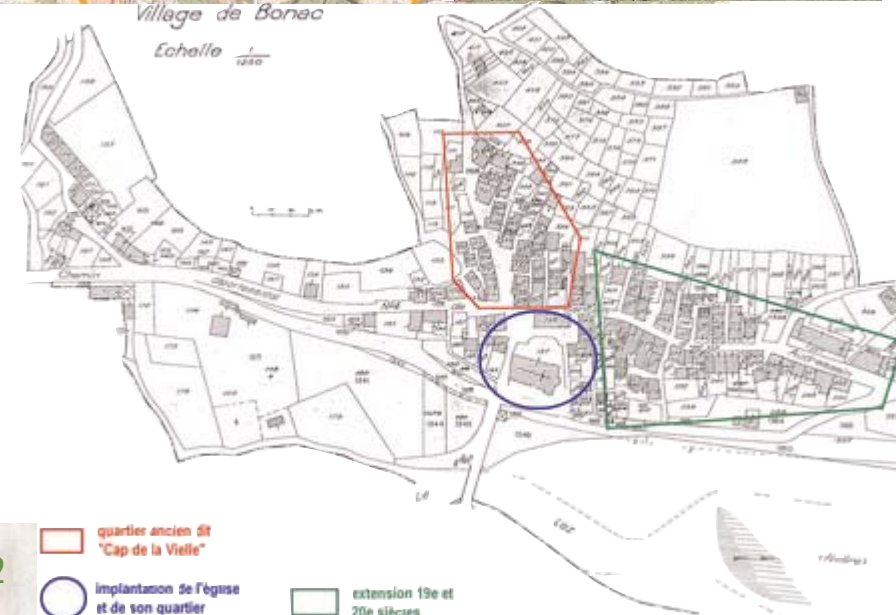
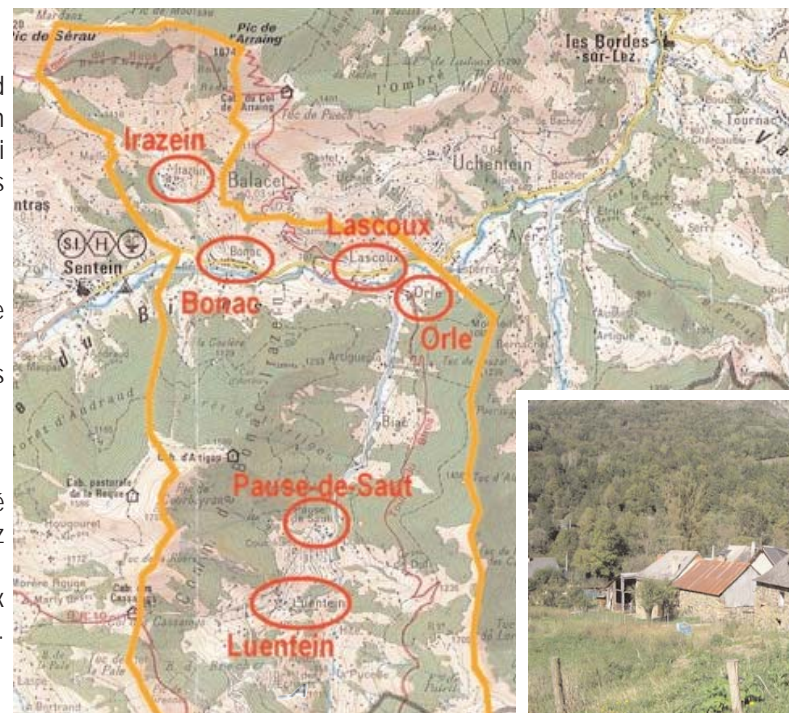
#### Bonac : un quartier ancien « en épis » et un village linéaire

Le village de Bonac se divise en deux parties principales, suivant chacune une organisation topographique spécifique. Ces deux entités sont cependant toutes deux implantées sur la rive gauche du Lez, en fond de vallée.

La première partie est le centre ancien. Il se situe au nord du bourg, au quartier dit du « Cap de la Vielle » (la tête de la ville). Les façades des maisons sont orientées au sud, recherchant un maximum d'ensoleillement. La trame urbaine suit une disposition en épis, permettant à chaque façade de recevoir le plus de lumière possible. Les bâtiments sont reliés entre eux par un réseau de venelles piétonnes, soit empierrées, soit enherbées.

Ce quartier suit la pente du petit vallon, et était à l'origine entouré des cultures et des champs. Il est également largement en amont du Lez, évitant ainsi les crues du cour d'eau.

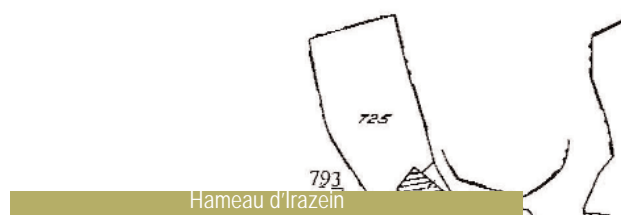
L'église Saint-Jean-Baptiste a sans doute été construite un peu plus tardivement, en aval du bourg ancien, sur un terrain plus plat.



12

- quartier ancien dit "Cap de la Vielle"
- implantation de l'église et de son quartier
- extension 19e et 20e siècles

## village d'Irazein échelle 1/1250



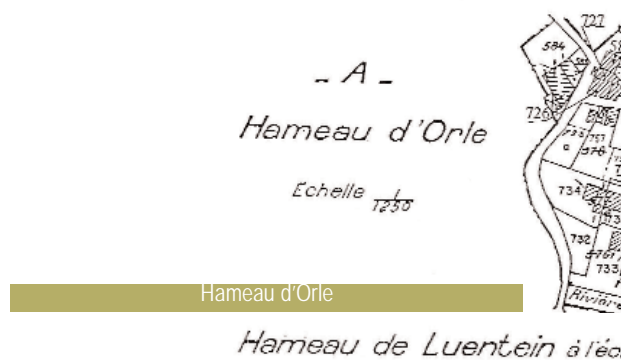
La seconde partie du village correspond à une extension urbaine, pouvant remonter à la fin du 19e et au début du 20e siècle. Il s'agit là du « village linéaire ». En allant en direction du cimetière, les bâtiments se succèdent en des alignements mitoyens donnant sur la rue. Les jardins sont relégués en arrière des maisons, dans le fond de la parcelle.

### Irazein : une disposition en amphithéâtre

Irazein se trouve sur la soulane. Il a épousé les formes de la courbe harmonieuse du ruisseau du Maouré. Sa rue principale, longitudinale, a un tracé sinueux orienté est-ouest. Le village prend la forme d'un « amphithéâtre » (informations tirées de l'ouvrage de Laurent (André), 1934).

Maisons et granges sont implantées perpendiculairement à la pente, suivant les courbes de niveau. Les granges ont ainsi un double accès (pignons et façades latérales). Les bâtiments sont reliés entre eux par tout un réseau de venelles piétonnes, enherbées.

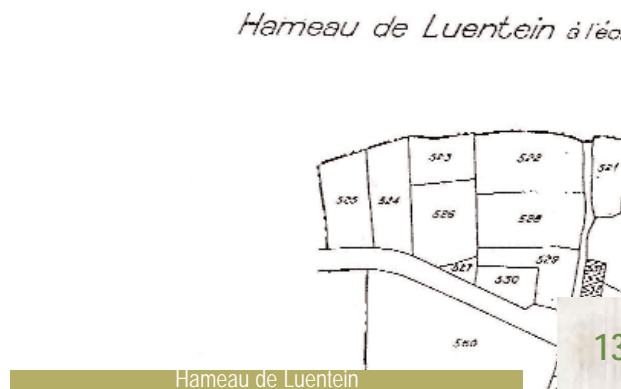
Les façades principales des bâtiments se trouvent orientées au sud ou à l'est, recherchant un maximum de soleil.



### Orle : le hameau de fond de vallée

Le hameau d'Orle est un hameau caractéristique de fond de vallée. Il s'étale dans la petite plaine alluviale formée par le ruisseau d'Orle et son affluent. Il se situe à 670 mètres d'altitude environ, à la naissance de la vallée portant le même nom : la vallée d'Orle.

Son bâti s'organise de façon plus ou moins aléatoire, en un regroupement de fermes et de granges. Les maisons occupent le centre du hameau et les granges sont implantées en périphérie, permettant ainsi un accès direct aux champs et aux cultures qui entourent le hameau.



### Luentein : le hameau d'altitude

Caractéristique du hameau d'altitude, Luentein se trouve dans la vallée d'Orle et épouse les pentes du terrain descendant du Tuc de la Ruère (1683 mètres d'altitude) et du Col des Cassaings (1497 mètres d'altitude), pour s'encren à plus de 970 mètres d'altitude. Comme pour le village d'Irazein, maisons et granges sont implantées perpendiculairement à la pente, suivant les courbes de niveau. Les bâtiments sont reliés entre eux par des venelles enherbées. Les granges ont généralement un double accès, étable (au rez-de-chaussée)/fenil(à l'étage).

Tous ces hameaux étaient aux 18e et 19e siècles le siège d'exploitations agricoles, ayant une emprise importante sur les terrains environnants : activité agricole, élevage, coupe des forêts. Ils sont maintenant entourés, voir étouffés par les forêts et sapinières, prenant de plus en plus de place à cause de la déprise agricole sur l'ensemble du territoire.





localisation de l'église  
Saint-Jean-Baptiste



Eglise de Bonac

### 3 – 3 le bâti public: civil et religieux village de Bonac

#### - l'église de Bonac

##### Données historiques

L'église de Bonac est connue sous le vocable de saint Jean-Baptiste. Elle a été restaurée en 1873, comme en témoigne une inscription : CAU JOSPEH MAIRE – PIQUEMAL CURE – 1873.

Sur la porte d'entrée figure une inscription dotée d'une date, pouvant faire remonter l'édifice à 1668. Mais il s'agit sans doute d'une pierre de réemploi (« ANGUSTA PORTA ET ARCTA VIA QUAE DUCIT AD VITAM MAT 7 » :

« Etroite est la porte et resserré le chemin qui conduit à la vie »).

Une autre pierre porte la date de 1667, avec l'inscription suivante :

« SALUTIS AMOR LAUDEM INT NUTRIT. DDSP » (« l'amour du salut nourrit la louange intérieure »). Comme la précédente, cette pierre a sans doute été réemployée (traductions latines provenant de l'ouvrage de Escassut (M.) et Gaborit (J.), 1974).

##### Description

L'église Saint-Jean-Baptiste de Bonac se trouve en aval du quartier le plus ancien du village (parcelle 197 du plan cadastral). Elle donne sur une place, faisant face à l'ancien presbytère (maintenant transformé en gîte). Elle était sans doute entourée de son cimetière, avant qu'il ne soit déplacé à la sortie est du village.

L'édifice, de plan en croix latine, comprend un porche (adjonction du début de 20e siècle sans doute) ; une clocher-tour ; une nef cantonnée de deux bas-côtés ; un transept très peu saillant, dans les bras duquel prennent place deux petites chapelles latérales ; et enfin une abside semi-circulaire.

Le porche dénote de l'ensemble du bâtiment, par la présence de brique dans son appareillage, au niveau des pilastres encadrant l'entrée, ainsi que sur la corniche faisant la liaison entre le mur et le toit.

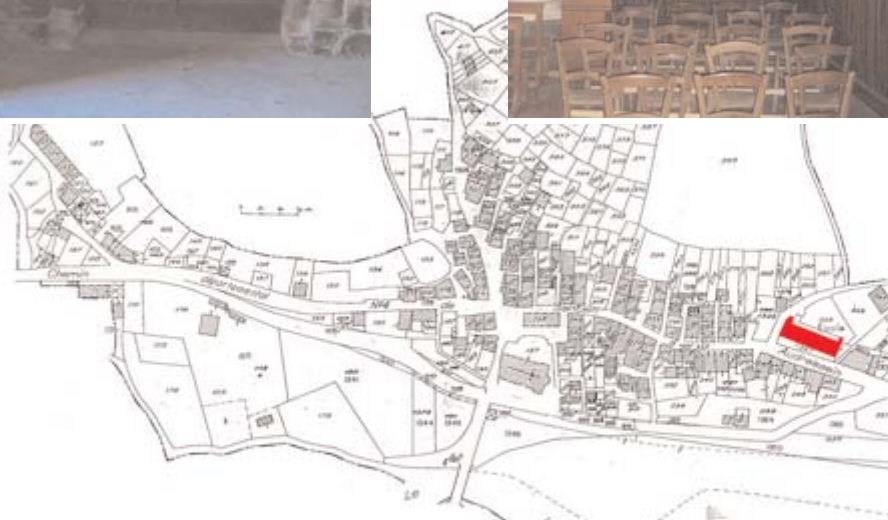
Comme nombre des églises du Castillonnais et du Biros, celle de Bonac n'échappe pas à la mise en place d'un clocher-mur en façade principale (même si celui-ci est partiellement caché par l'adjonction du porche). Dans sa partie haute, il se caractérise par ses deux rangées de baies en arc en plein cintre, abritant les cloches. Sur les deux faces sont installées des auvents en ardoise. Sur la face arrière, ce petit avant-toit permet d'accéder aux cloches, et ainsi de pourvoir plus facilement à leur entretien.

# Analyse du bâti

Portail d'entrée



Chapelle latérale



Mairie de Bonac



Les murs de l'église sont enduits, laissant par endroits apparaître un appareillage de pierres régulier, en marbre et grès. Ils sont soutenus par des contreforts droits, à trois niveaux. Les fenêtres sont en arc en plein cintre.

Le portail d'entrée est significatif de l'ancienneté de l'édifice, par son appareillage et sa mise en œuvre. En arc en plein cintre, l'extrados (surface supérieure d'un arc ou d'une voûte, ici surface supérieure du portail d'entrée) de son linteau, clavé, est doté d'une clef portant la date de 1568. Il repose sur deux colonnettes monolithes aux chapiteaux sculptés d'ornements végétaux, surmontés d'un sobre tailloir.

A noter, à l'intérieur de l'édifice, dans une des chapelles latérales formées par les bras du transept, se trouve une statue en bois doré polychrome : une Piéta. Cette dernière dénote des canons iconographiques traditionnels. La Vierge, à la place de tenir le corps inerte de son Fils, le Christ, sur ses genoux, le présente au Monde. Elle le tient sous les bras entre ses jambes.

## - la mairie-école

### Données historiques

La mairie de Bonac date sans doute de la fin du 19<sup>e</sup> et du début du 20<sup>e</sup> siècle, et était à l'origine l'école du village (comme en témoigne ses deux préaux, situés de part et d'autre du bâtiment). En l'absence de source, il est cependant impossible de dater l'édifice de manière certaine (les archives municipales ayant en bonne partie brûlé lors de l'incendie de 1979).

En 1860, le village compte 100 élèves. Un projet de construction d'école est envisagé, mais n'a pas de suite. De 1834 à 1867, l'école se trouve dans une salle dans le village, elle n'est cependant pas localisée. Finalement, vers 1900, le bâtiment que l'on connaît actuellement est construit, abritant une école mixte et les logements de l'instituteur et de l'institutrice (informations tirées de Burguière (Philippe) et Roques (Gérard), 1981, pp.157-158).

L'école ferme ses portes en 1934. Les enfants doivent alors se rendre à Sentein pour leur scolarisation (AD09 1T83).

À l'heure actuelle, l'étage de l'édifice a été reconverti en logements.

### Description

La mairie de Bonac se trouve à l'entrée est du village, en retrait de la départementale menant à Sentein (parcelle 257 du plan cadastral).

De plan rectangulaire, elle est complétée par deux petits corps de bâtiment, correspondant aux anciens préaux de l'école. Sa façade principale, ordonnancée, s'élève sur deux niveaux, et est percée de sept travées de fenêtres. La travée axiale est pourvue de la porte d'entrée et d'une porte-fenêtre à l'étage. Ces deux ouvertures, de forme rectangulaire, ont des encadrements en pierre (marbre bouchardé). Les autres fenêtres ponctuant la façade ont des encadrements et des menuiseries en bois.

L'ensemble de l'édifice est couvert d'un toit à deux pans, en ardoise. Dans la partie gauche du rez-de-chaussée a été aménagé une salle des fêtes. La partie droite abrite les locaux de la mairie.

L'étage de l'édifice est aujourd'hui occupé par un gîte communal.

### - l'ancien presbytère

#### Données historiques

L'ancien presbytère de Bonac semble remonter au 19e siècle.

Il a été converti en gîte d'étapes et relais montagnard, et sa façade a de ce fait été remaniée.

#### Description

L'ancien presbytère de Bonac fait face à l'église et donne sur une petite place. Sa façade postérieure est délimitée par la route traversant le village (parcelle 198 du plan cadastral).

Edifice de plan rectangulaire, la bâtisse s'élève sur trois niveaux : rez-de-chaussée, étage et comble. Sa façade principale est percée, en rez-de-chaussée, de fenêtre en arc surbaissé, et à l'étage d'ouvertures rectangulaires, donnant sur deux balcons en bois. Les combles, sous le toit, sont éclairés par des lucarnes. Les ouvertures sont toutes pourvues de menuiseries bois.

Les murs sont enduits au ciment.

L'ensemble de l'édifice est couvert d'un toit en croupe, en ardoises, dont le faitage est recouvert de zinc.



Ancien presbytère

### - la gare du tramway

#### Données historiques

La gare de tramway de Bonac date des années 1910, lors de la mise en service de la ligne de tramway reliant Saint-Girons à Sentein, et desservant les villages des vallées du Lez et du Biros (AD09 8U582).

Elle a ensuite servi de mairie.

Elle sert actuellement de dépôt de matériel à la commune et aux associations.

#### Description

La gare de tramway de Bonac se trouve en aval du village, non loin du Lez et de l'étendue d'eau formée par le petit barrage (parcelle 239 du plan cadastral).

Edifice composé de deux corps de bâtiment mitoyens, de plan rectangulaire, il est en rez-de-chaussée.

Ses murs, enduits au ciment, sont agrémentés de chaîne d'angle en brique, reposant sur des bases en pierre peinte. Ils sont également marqués par un soubassement de moellons rapportés, grossièrement équarris.

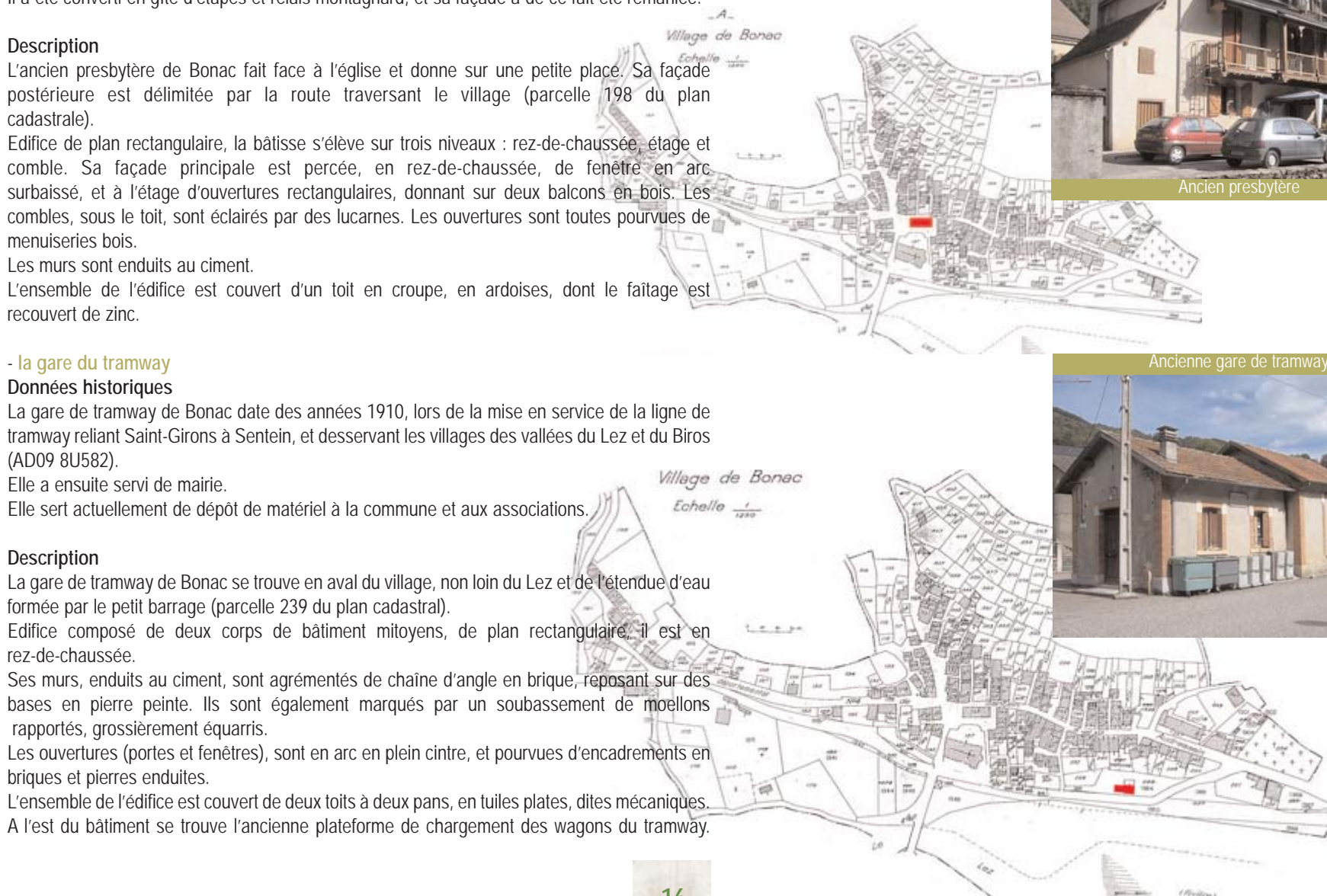
Les ouvertures (portes et fenêtres), sont en arc en plein cintre, et pourvues d'encadrements en briques et pierres enduites.

L'ensemble de l'édifice est couvert de deux toits à deux pans, en tuiles plates, dites mécaniques.

A l'est du bâtiment se trouve l'ancienne plateforme de chargement des wagons du tramway.



Ancienne gare de tramway



- la maison communale

## Données historiques

La « maison communale » de Bonac a été aménagée dans une ancienne grange du centre du village.

## Description

Bâtiment simple, dont le pignon est ouvert sur l'extérieur. Cette rénovation permet de voir la charpente de l'étage (correspondant à l'ancien fenil). Au rez-de-chaussée sont disposés des bancs, permettant aux habitants et promeneurs de s'arrêter dans le bourg. L'édifice est recouvert d'un toit en ardoise, dont les pentes forment un léger coyau.

## village d'Irazein

- la chapelle

## Données historiques

Irazein est depuis toujours, sur le plan religieux, une annexe de Sentein. Le village n'a jamais été une paroisse à proprement parler. L'église tient donc lieu de chapelle (informations provenant de l'ouvrage de Escassut (M.) et Gaborit (J.), 1974). La chapelle d'Irazein semble remonter à la période médiévale : en témoigne son portail d'entrée, à l'allure romane.

Au 19e siècle, elle est au même endroit qu'à l'heure actuelle, mais isolée (comme le démontre le plan napoléonien, datant du milieu du 19e siècle). Dans les années 1913-1914, l'édifice, ayant besoin de quelques réparations, est soumis à un certain nombre de travaux, qui ne sont cependant pas précisés (AD09 20723).

## Description

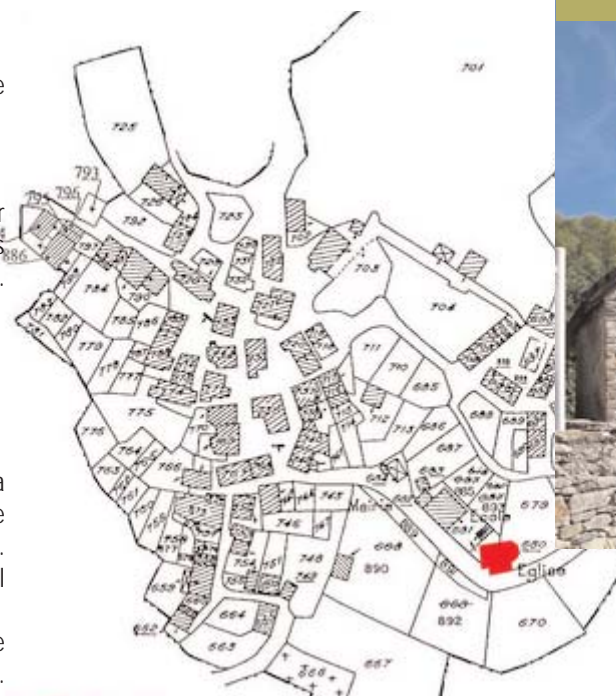
Chapelle de dimensions modestes, de plan en longueur. Elle se trouve à l'entrée du village d'Irazein (parcelle 680 du plan cadastral).

En rez-de-chaussée, l'édifice arbore un clocher-mur, un porche (sur sa façade sud), et un chevet formé d'une abside semi-circulaire.

Ses murs sont en moellons calcaire et grès. Ils sont partiellement enduits à la chaux, et marqués par des chaînes d'angle en pierre de taille.

Le clocher-mur, comme nombre d'églisesouserannaises, est agrémenté, sur sa façade postérieure, d'un auvent couvert en ardoise, permettant d'accéder aux cloches. L'intérieur se compose d'une nef unique, et dans le prolongement du porche, sur la façade sud, de la sacristie. A noter, la présence d'un confessionnal prenant place dans l'épaisseur même du mur (côté sacristie).

L'ensemble de l'édifice est couvert d'un toit à longs pans, en tuile plate, de couleur gris anthracite, tandis que le clocher-mur est couvert d'une demi-croupe, en ardoises.



Clocher-mur



Portail d'entrée



Chevet et bas-côté

- l'ancienne école

Données historiques

L'ancienne école d'Irazein est un édifice relativement récent, puisqu'elle n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien, datant du milieu du 19e siècle.

D'après des sources d'archives, le projet de construction d'une école sur le hameau remonte aux années 1880. En 1897, la nouvelle école est occupée (AD09 1T566).

Le bâtiment sert désormais de gîte, et est occupé à l'année.

Description

L'ancienne école d'Irazein se trouve à l'entrée du hameau, juste à côté de la chapelle (parcelle 681 du plan cadastral). De plan rectangulaire, elle est équipée au nord-ouest d'une petite dépendance. Elle s'élève sur deux niveaux. Sa façade principale est percée de trois travées de fenêtres.

Les ouvertures, rectangulaires, plus hautes que larges, ont des encadrements en pierre et de menuiseries en bois.

Les murs, en moellon calcaire et grès, sont marqués de chaînes d'angle en pierre de taille. Ils sont en partie enduits.

L'édifice est couvert d'un toit en croupe débordant, en ardoises.



Ancienne école d'Irazein - Façade principale



Façade latérale

- L'ancienne école du hameau de Pause-de-Saut

Données historiques

L'ancienne école du hameau de Pause-de-Saut, dans la vallée d'Orle, sert actuellement de gîte. Elle est occupée à l'année.

Le bâtiment date du début du 20e siècle. En 1903, l'école comporte une cour de récréation au sud, un préau couvert fermé, une cour clôturée et des dépendances, également fermées par une barrière à claire voie (AD09 1T556).

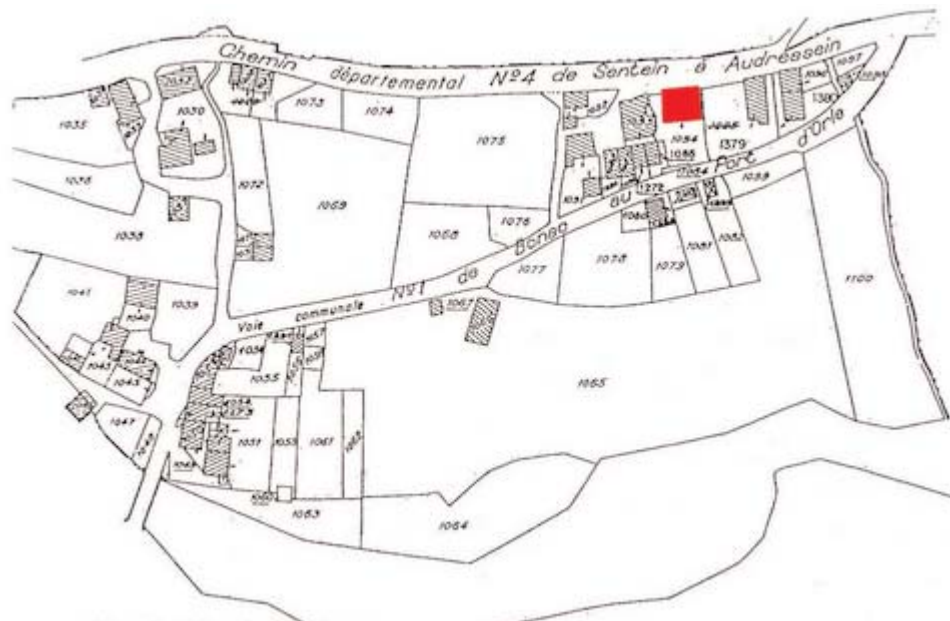
Description

L'ancienne école de Pause-de-Saut est un édifice de plan rectangulaire, en rez-de-chaussée (parcelle 58 du plan cadastral). Il comprend deux corps de bâtiment mitoyens. Les murs, enduits, sont percés d'ouvertures rectangulaires, plus hautes que larges, aux encadrements de pierre. L'ensemble est couvert de toits à deux pans, en ardoise.



Ancienne école de Pause-de-Saut





## - L'ancienne école du hameau de Lascoux

### Données historiques

L'ancienne école du hameau de Lascoux est à l'heure actuelle une propriété privée.

Le bâtiment date sans doute du début du 20e siècle (AD09 1T556).

### Description

L'ancienne école de Lascoux se trouve au bord de la route menant de Bordes-sur-Lez à Bonac (parcelle 1094 du plan cadastral).

Edifice de plan rectangulaire, il comporte un double accès, dû à son implantation sur la pente. Du côté de la route, sa façade nord est en rez-de-chaussée, tandis que sa façade sud comprend deux niveaux.

Les murs ont entièrement été enduits au ciment. Ils sont percés d'ouvertures rectangulaires, plus hautes que larges, aux encadrements de bois. Les fenêtres du rez-de-chaussée ont été remaniées et équipées de volets roulants notamment.

L'ensemble du bâtiment est couvert de toit à deux pans, en shingle, pourvu d'un léger coyau.





Granges à l'Uentein



Maison de village à Samiac

### 3 – 4 Le bâti privé

#### Caractéristiques principales et matériaux traditionnels utilisés

Une des caractéristiques du bâti est liée la grange-étable. Elle est implantée dans les prés, à la périphérie des villages et parfois dans les bourgs.

De manière générale, l'habitat comprend un rez-de-chaussée, servant originellement d'étable, un étage et un comble, destiné au grenier.

Le **toit** a une pente importante, dû à l'emploi traditionnel du chaume (maintenant remplacé par l'ardoise), à la fréquence des précipitations et à l'ampleur du grenier à fourrage, plus communément appelé fenil. Il équivaut ainsi à la moitié de la hauteur totale de la construction.

Les **matériaux** de construction les plus couramment employés sont l'ardoise pour les toitures, les blocs de schiste, quelque fois le marbre provenant de la carrière voisine de Balacet pour l'appareillage des murs, les chaînes d'angle et les encadrements des portes et fenêtres. Les murs des maisons sont enduits. Ceux des granges sont rarement jointoyés, ou de façon sommaire (en particulier pour les bâtiments agricoles).

Le **type élémentaire** du bâti privé est, comme il a été dit en début de partie, la **grange-étable**.

Elle comprend quatre murs, une porte pour le bétail, et une fenêtre à chaque extrémité fermée par des barreaux de bois de section carrée ou en losange, pour la ventilation. Le fenil (grenier où l'on met le foin) est limité par les deux pignons et fermé par un bardage en planches de bois plus ou moins jointives, permettant la ventilation des récoltes. Ce fenil peut également être en encorbellement (Laurent (André), 1934).

Ces granges sont souvent reconverties en maisons secondaires ou en gîtes.

En rez-de-chaussée est aménagée l'habitation. Une galerie prend place au niveau du fenil.

## Typologie du bâti

### - la maison de village

La maison de village suit le principe de mitoyenneté.

Les cours ou jardins sont relégués en fond de parcelle, derrière le bâtiment.

Le matériau privilégié est le plus souvent la pierre, utilisée pour les murs, au niveau des chaînes d'angle ou des soubassements. Le bois est également utilisé pour les encadrements.

La façade est recouverte d'un enduit, généralement de teinte claire : blanc, ocre ou grisé.

Le ton des enduits correspond au sable des rivières locales. Quelquefois, des peintures et badigeon sont utilisés, notamment au niveau des encadrements des ouvertures.

La nature des pierres utilisées est le calcaire, l'ophite et le grès.

Les toits sont couverts en ardoises, traditionnellement posées à pureau dégressif (les petites ardoises en haut, les grandes en bas et en rive).

En rez-de-chaussée de certaines de ces maisons de village peut prendre place un commerce, qui se caractérise par une devanture en bois. Ces devantures se retrouvent dans le centre de Bonac.

### Caractéristiques principales

- alignement sur la rue
- mitoyenneté
- rez-de-chaussée, un étage et comble (habitable ou non)
- devanture en rez-de-chaussée
- ordonnancement des fenêtres en deux ou trois travées
- encadrements des ouvertures en bois, enduits le plus souvent
- volets en bois peint
- chaînes d'angle, seuil et appuis en pierre
- combles éclairés par des lucarnes
- matériaux de construction : calcaire, grès et brique
- toit en croupe ou à deux pans, en ardoise
- toit débordant.



Maison de village à Bonac



Maison de village - alignement - Irazein



Maison de village - Bonac - direction Irazein





Artiguepla



Artiguepla



Lascaux



Samiac



Bonac



Bonac

## - la maison à galerie

Ce type de bâti se distingue du parcellaire du village, car il est le plus souvent complété d'un jardin et en retrait de la rue.

Cette maison se différencie également par la mise en place de ses balcons filants en façades, généralement placés sur la façade est. Ces galeries servaient à l'origine au séchage des récoltes. Sa façade principale n'est pas forcément composée de travées de fenêtres bien définies : les percements peuvent paraître plus aléatoires.

Les matériaux de construction utilisés sont le calcaire, le grès et l'ophite. Les encadrements des ouvertures sont en bois.

Les toits, le plus souvent en croupe ou demi-croupe, sont couverts d'ardoise, à pose traditionnelle à pureau dégressif.

### Caractéristiques principales

- rez-de-chaussée, deux étages, ou un étage et comble
- galeries aux étages, généralement sur la façade donnant sur le jardin
- volets en bois peint
- combles éclairés par des lucarnes, même en présence d'une galerie
- matériaux de construction : calcaire, grès et ophite
- toit en croupe ou en demi-croupe, en ardoise
- toit débordant

## - la maison Bourgeoise / demeure d'industriel

La maison bourgeoise est beaucoup plus travaillée que la maison de village (ajouts de détails décoratifs et de modénatures). Elle est souvent pourvue de chaînes d'angle plus travaillées.

La façade principale de ce type de bâtiment s'ouvre généralement sur le jardin. Elle se détache du parcellaire du bourg et ne suit pas le principe d'alignement. Le matériau privilégié est le plus souvent la pierre, utilisée pour la construction des murs, les encadrements des ouvertures et les décors portés (comme les chaînes d'angle ou les soubassement).

Les ouvertures de l'étage et du comble sont souvent pourvues de garde-corps, en bois, fer forgé ou fonte. Une la porte fenêtre donnant sur un balcon se situe au premier étage. La façade est recouverte d'un enduit, généralement de teinte claire : blanc, ocre ou grisé, teintés en lien avec le sable des rivières voisines. Peintures et badigeons sont utilisés, notamment au niveau des encadrements, soubassement et chaînes d'angle. Les types de pierres utilisés sont le calcaire, le grès et les galets (dus à la proximité du Lez). Les encadrements des ouvertures sont souvent en pierre de taille, car plus solide que les autres pierres.

Les toits sont couverts en ardoise ou en tuile mécanique, et parfois interrompus par des lucarnes ou des capucines.

### Caractéristiques principales

- rez-de-chaussée, un étage et comble (habitable ou non)
- ordonnancement des fenêtres en trois travées, avec travée axiale en façade principale
- encadrements des ouvertures en pierre de taille, enduits le plus souvent
- volets en bois, plein, ou à rabattement en tableaux
- chaînes d'angle, appuis en pierre ou brique, enduits ou peints (badigeons à la chaux)
- combles éclairés par des ouvertures rectangulaires de plus petites dimensions, ou par des lucarnes ou capucines interrompant la toiture
- garde-corps ou balcon sur les fenêtres des étages
- toit en croupe ou en pavillon, en ardoise ou en tuile mécanique.

### Variation de la maison bourgeoise : la maison à capucines

La maison dite à capucines est une maison de taille importante, située dans le bourg ou en hameau.

Elle suit les mêmes caractéristiques que la maison bourgeoise, si ce n'est que ses façades, de nos jours, ne sont que rarement enduites : se sont le plus souvent des murs en pierre apparente.

L'élément remarquable la caractérisant sont les capucines qui viennent ponctuer son toit.



Lascaux



Bonac - Façade postérieure sur jardin - Façade principale sur rue



Bonac

### - la ferme

La ferme est un bâtiment ou un ensemble de bâtiments, regroupant un logis, une ou plusieurs granges et/ou une étable/bergerie. A ce titre, des fermes se retrouvent dans le cour même des villages ou hameaux, même si quelques granges se situent également en périphérie des centres.

Les fermes, à Bonac-Irazein, donnent sur une cour ou un jardin, et ne suivent généralement pas le principe de mitoyenneté.

Elles se composent de deux corps de bâtiment.

La partie habitation suit la typologie de la maison de village ou de la maison à galerie. Sa façade principale se divise en plusieurs travées de fenêtres, aux encadrements de bois, généralement enduits. Elle peut être enduite à la chaux.

Pour une économie de place sur la parcelle, la grange est mitoyenne ou en retour d'équerre de la partie habitable. Elle est le plus souvent ouverte sur l'extérieur, et comprend deux niveaux. L'étage correspond au fenil. Elle peut également être un bâti distinct, situé sur un des côtés de la parcelle.

Les murs sont en pierre : schiste.

L'ensemble est couvert de toit débordant en ardoise.

### Caractéristiques principales

- bâtiment donnant sur une cour ou un jardin
- rez-de-chaussée, deux étages et comble, ou un étage et comble
- ordonnancement des fenêtres en travées, d'un minimum de trois travées
- diminution de la hauteur des ouvertures au fur et à mesure que l'on progresse sur la façade
- volets pleins en bois
- combles éclairés par des capucines
- décor : chaînes d'angle, soubassement, encadrements enduits
- grange simple ou à pignon
- toit en croupe, demi-croupe ou à deux pans, en ardoise
- toit débordant, tant sur la grange que l'habitation



### - la grange à pignon

Les granges, en milieu montagnard, regroupent deux fonctions : abriter les animaux et stocker les récoltes. L'adaptation au relief (pente du terrain) permet un double accès de plain pied (étable et fenil).

La grange à pignon suit une implantation spécifique, perpendiculaire à la pente. Ses pignons sont généralement recouverts de bardage bois et peuvent être en encorbellement.

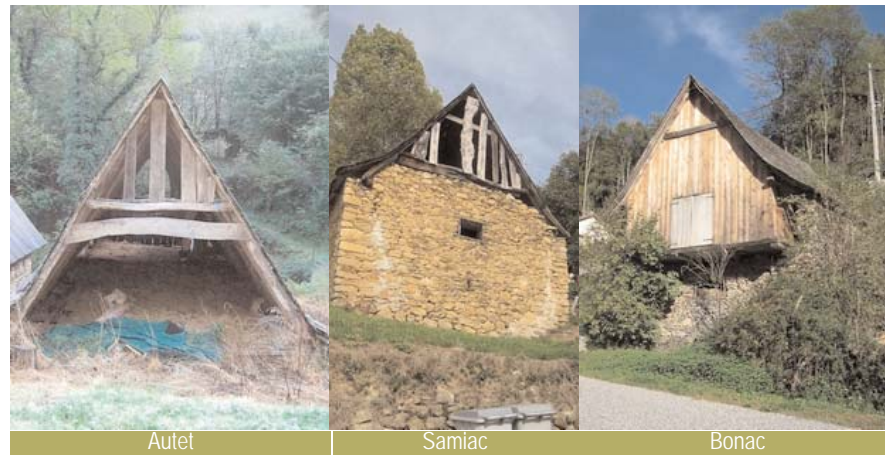
L'une des façades latérales peut être percée d'une porte fenièrre, interrompant la descente du toit.

La grange est couverte d'un toit à deux pentes pourvu d'un coyau, en ardoise.

Ce type de grange se retrouve autant dans le cour des deux hameaux qu'en construction isolée. Dans ce cas, en hiver notamment, les troupeaux se nourrissent des réserves de foin accumulées dans les granges. Les bovins ne vont dehors que pour passer d'une grange à l'autre (Burguière (P.) et Taranne (C.), 1985).

### Caractéristiques principales

- double accès
- bâtiment perpendiculaire à la pente
- matériaux : calcaire, schiste
- bardage bois au niveau du fenil (sur le pignon)
- encadrements des ouvertures en bois, peint
- toiture à deux pentes et coyau, en ardoise.



# Fiches pratiques

## La pierre

Parmi tous les éléments constructifs du bâti, la maçonnerie de pierre est la plus imposante, la plus déterminante dans la solidité et la qualité architecturale de la construction.

la forme et l'appareillage des pierres dépendent de la nature de celle qui est disponible sur place.

Le schiste permet des appareillages en assises régulières, au contraire des gneiss et granits dont les moellons irréguliers donneront un appareillage plus grossier. Les maçonneries sont bâties au mortier de terre, le plus souvent à joints non alignés.



Bonac

### Préconisations

En présence d'une façade en bon état, éviter de la nettoyer systématiquement mais essayer de conserver la patine naturelle du temps en traitant les points noirs (lézardes, appareillage ventru).

En présence d'une façade dégradée présentant des défauts d'étanchéité, redispser les pierres de calage (en évitant l'utilisation de liant apparent) si l'appareillage le permet, dans le cas contraire, utiliser un enduit à la chaux.

Dans le cas d'une maison d'habitation, éviter de mettre à nu un mur anciennement enduit: l'enduit était réalisé pour des raisons d'étanchéité à l'eau et à l'air.

La restauration des joints peut être envisagée lorsqu'ils existent. Il faut alors procéder par un dégarnissage puis un scellement au mortier de chaux grasse et sable de rivière dont la texture correspondra à la nature de celle de la pierre. La coloration sera identique à celle du support. Eviter le remplissage entre les pierres (photo ci-contre).

Le bois est un élément incontournable dans la construction. On le trouve en élément structurant (ossature à pans de bois), en parement vertical ou horizontal (bardages), dans la réalisation des menuiseries et autres ouvrages divers tels que loggias, galeries, balcons.

### Ossatures à pans de bois

Ces structures sont les attributs des maysons paysannes, elles sont absentes des maisons bourgeoises.

A l'intérieur, les ossatures à pans de bois avec remplissage de torchis et enduites à la chaux sont souvent structures porteuses, notamment sur les trémies des escaliers en bois. Elles divisent l'espace et individualisent surtout les pièces de service comme le hall d'entrée ou le cellier (garde-manger ou souillarde).

A l'extérieur, elles constituent parfois la partie supérieure des murs et se situent à l'aplomb ou en encorbellement de la maçonnerie de pierre des étages inférieurs. Elles sont alors protégées par un enduit à la chaux. Lorsqu'elles sont bâties en fond de loggia, abritées par la toiture et en retrait de la maçonnerie de soubassement du pignon, ces ossatures à pans de bois ne sont pas obligatoirement enduites.



### Préconisations

- pour les cloisons intérieures, enduire au plâtre ou au lait de chaux,
- pour les cloisons à pans de bois extérieures:
  - enduire au mortier de chaux grillagé, notamment celles qui se trouvent en encorbellement.
  - remettre en état le torchis défectueux non enduit et remplacer les potelets de bois en mauvais état, en prenant garde à l'étanchéité.
- ne pas remettre à nu ces cloisons à pans de bois car elles constituent un système constructif et non un élément de décoration.

# Fiches pratiques

## Le bois

### Les bardages de bois

Parement vertical ou horizontal de large lames de bois ou clayonnage de branches de noisetiers, ils sont directement fixés sur la charpente par des clous. Ils avaient pour fonction de protéger le fenil des granges-étables tout en permettant la ventilation du foin.



Lascaux



Orle



Orle



Autet

### Préconisations

Dans le cas d'une transformation de grange en habitation, les bardages des fenils devraient être restitués dans le projet afin de conserver la typologie de la grange. Si le bardage est en bon état et peut être conservé, il sera alors doublé d'un mur ou d'une isolation par l'intérieur.

Si le bardage d'origine ne peut pas être conservé, un nouveau pourra être recréé en planches, et en aucun cas en lambris.

Il peut être associé à du verre afin d'assurer suffisamment de luminosité dans les combles reconvertis en habitation. Cela évitera la création de lucarnes.

### Loggia, galerie, balcon

Ces surfaces non closes sont généralement orientées au sud et avaient pour fonction, le séchage des récoltes vivrières à l'abri des intempéries. C'est pourquoi elles étaient toujours couvertes par la toiture de la maison. Le balcon en encorbellement non couvert, qui n'est pas englobé dans le volume de la maison, est un concept plus urbain que l'on doit éviter lors des restaurations de maisons paysannes.

Les galeries sont réalisées avec des balustres en fer forgé ou en bois, quelquefois travaillées, prenant appui sur une lisse et surmontées d'une main courante en bois



Bonac



Samiac



Orle

### Préconisations

Dans le cas de réfection partielle:

- **remplacer à l'identique** les éléments et les pièces de bois couteuses et traiter la structure.

dans le cas de réfection totale:

- reprendre le dessin et les proportions de la galerie et de ces éléments en bois.

#### Finitions:

Les bois peuvent simplement être badigeonnés à l'huile de lin. Ainsi traités, ils résisteront mieux à l'humidité et conserveront une teinte naturelle en vieillissant. Les essences telles que le châtaignier ou l'accacia résistent bien aux intempéries.

S'ils sont teintés, ces ouvrages le seront dans des tons foncés et mats (éviter le vernis couleur miel très voyant, en total décalage avec les tons discrets des façades traditionnelles).

# Fiches pratiques

## Le bois

### Ouvertures et menuiseries

Le percement des ouvertures, très recherché et ordonné dans la maison bourgeoise, peut être sans ordre particulier dans la maison paysanne. Les fenêtres sont plus hautes que larges à encadrement en pierre taillées pour les premières et encadrement de bois pour les secondes.

Les menuiseries des habitations sont parfois cintrées, soit peintes, soit laissées naturelles. Les volets sont réalisés avec de larges lames de bois de tailles différentes (clouées sur des traverses). Les ouvertures de granges-étables possèdent des encadrements en bois et des gabarits très divers en fonction de leur rôle et de leur utilisation:

- la porte fenière, de forme carrée, aux dimensions importantes, fermée par deux contrevents extérieurs en bois.
- la porte pleine d'accès à l'étable, à un seul vantail ouvrant à la française.
- les orifices de ventilation et d'éclairage, protégés par une série de barreaux verticaux ou horizontaux de bois ou de fer et quelquefois fermés par un volet intérieur



### Préconisations

#### Dans le cas où la menuiserie doit être remplacée:

- changement pour remettre à l'identique: **essayer de retrouver le même style de menuiserie** (généralement à petit bois).
- fixer la menuiserie sur le cadre en bois existant.
- dans le cas de réhabilitation de grange, essayer de garder les menuiseries brutes (traitées à l'huile de lin) pour conserver la typologie de la grange (éventuellement application d'une lasure sombre de type ébène mat).
- pour le traitement des menuiseries des habitations, éviter les vernis et lasures claires, d'aspect miel, et préférer soit une lasure sombre et mate, soit une peinture de couleur.

#### Dans le cas d'une création d'ouverture:

- pour une maison de type "bourgeoise", et afin de respecter l'ordonnement des façades, il semble difficile de créer ou d'agrandir de nouvelles ouvertures. Dans le cas des maisons "paysannes", sans travée régulière, la création d'ouverture est préférable à l'agrandissement des percements existants.
- dans ces deux cas de figure, les ouvertures doivent respecter la règle suivante: la hauteur est toujours supérieure à la largeur



# Fiches pratiques

## Le bois

### les devantures

L'impact d'une boutique à devanture se répercute sur l'ensemble de la rue. Il est d'autant plus fort que ces aménagements et réfections se produisent au niveau même des yeux des passants.

La devanture doit s'intégrer dans le paysage de la rue. Ce dernier est rythmé par les lignes verticales de la parcelle et par les lignes horizontales des hauteurs d'étage. La devanture doit en respecter ce rythme. Elle s'élabore donc en veillant à respecter impérativement l'unité architecturale de la façade, et en particulier la structure du rez-de-chaussée.

A Bonac se retrouvent quelques rares exemples d'un type de devanture spécifique : la devanture en applique. Apparue au 18<sup>e</sup> siècle, elle est constituée d'un habillage menuisé et peint qui fait saillie sur la maçonnerie, encadre la ou les baies, et masque ainsi les murs du rez-de-chaussée. Certaines boutiques anciennes, par la valeur esthétique de leur devanture, par la qualité et la richesse de leur décor, appartiennent au patrimoine du village. Elles méritent, à ce titre d'être sauvegardés. Certaines anciennes vitrines en bois peuvent être remises en état. La boutique peut alors être maintenue, en restaurant les éléments anciens : pierre, joints, grilles en fer forgé et éléments en fonte, décapage et mise en teinte des menuiseries et devanture en applique.

Les couleurs ne doivent pas être choisies de façon arbitraire ou isolées. Une palette de couleurs, prenant en compte chaque élément de la devanture (parties maçonnées ou coffrages menuisés, huisseries, enseignes, systèmes de fermeture), s'étudie avec soin en vue d'aboutir à un résultat en harmonie avec les teintes de l'environnement proche. Le système de fermeture doit être étudié en même temps que les autres parties de la devanture. L'étude doit prendre en compte l'impact du système aussi bien en position d'ouverture que de fermeture. En position ouverte, il doit disparaître. En position de fermeture, le système de protection ne doit pas nuire à l'attrait du paysage de la rue. Les coffres qui contiennent les grilles ou rideaux métalliques doivent être intégrés à l'architecture du rez-de-chaussée. Ils ne doivent pas être en saillie mais encastrés à l'intérieur de la devanture.

Toutes ces devantures sont protégées des intempéries, sur leur corniche sommitale, par un bandeau de zinc légèrement ouvragé, standardisé. La même modénature, tréflée, se retrouve d'une boutique à l'autre.

CAUE de l'Ariège - Inventaire Territorial du Patrimoine bâti - Commune de Salsein - Octobre 2006



## Fiches pratiques

## Les enduits

Les enduits de façade sont utilisés pour leurs propriétés techniques (étanchéité), mais également pour leurs qualités esthétiques. En général, seules les habitations sont enduites, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, au mortier de chaux et de terre ou de sable. Les granges-étables et autres annexes conservaient leur maçonnerie de pierre apparente, le valeur ajoutée revenant à l'enduit qui était synonyme de travail supplémentaire. Confectionnés avec de la chaux et du sable extrait des environs, les enduits prennent la teinte et le grain des matériaux utilisés.

A l'intérieur même d'un village, le type d'enduit extérieur des habitations peut être différent selon la nature et la provenance des matériaux utilisés et leur emploi.

La teinte de l'enduit peut varier selon que l'on utilisera un enduit de chaux avec un très fort dosage en sable et de terre (couleur sombre), ou un enduit de chaux avec un faible dosage en sable (lavé ou tamisé). On peut accentuer la couleur claire par application d'un badigeon au lait de chaux.



### Préconisations

Si l'enduit d'origine peut paraître dégradé, il participe à la patine de la maison et peut souvent être conservé au prix de quelques reprises éventuelles, s'il ne compromet pas l'étanchéité des murs.

Dans le cas d'une réfection totale de l'enduit, il faut utiliser pour l'enduit traditionnel à trois couches (sous-couche, gobeti et couche de finition) un liant identique à celui existant: chaux naturelle (chaux aérienne ou chaux hydraulique) permettant au mur de "respirer" et d'évacuer par évaporation l'eau qu'il ne peut contenir et celle qui remonte par capillarité depuis le sol. La chaux artificielle est à proscrire car ce n'est pas un produit respirant, de même que les enduits à base de ciment et les revêtements de synthèse qui ne sont pas adaptés aux murs traditionnels en pierre mais à des supports contemporains (béton, agglomérés de ciment) dont la teneur en eau reste faible.

- Essayer de retrouver le plus possible la couleur d'origine en composant avec les anciennes maisons alentours. La couleur du sable mélangé à la chaux déterminera la teinte de l'enduit.

**Enduit à pierre vue:** cet enduit doit être mis en oeuvre de manière à évoquer l'usure et la patine du temps plus que la mise à nu systématique des grosses pierres de l'appareillage. Utiliser un mortier de chaux (comme décrit précédemment)

# Fiches pratiques

## La tuile de terre cuite

Bonac et les quelques hameaux situés en basse altitude ont des toits couverts en tuile de terre cuite, de teinte rouge : tuile mécanique plate.

Les couvertures en tuiles plates se généralisent au 19<sup>e</sup> siècle, avec le développement des tuileries et des transports de marchandises par voie ferrée.

La tuile est plus ou moins longue, plus ou moins épaisse, de lignes plus ou moins incurvées selon les zones.

Sa couleur varie de l'orangé au brun, en fonction de la terre dont elle est faite et des conditions de sa cuisson au four à bois.



L'ancienne gare de tramway

Propositions d'actions

# Fiches pratiques

## Toitures en ardoise

Par leur pente supérieure à 100% (adaptation au climat) et leur couverture en ardoises non calibrées posées à pureau dégressif, les toitures traditionnelles sont un vecteur identitaire essentiel de l'architecture locale. Les points de vue souvent plongeant sur les villages, accordés par le relief accidenté de la montagne, donnent aux toitures une place prépondérante dans le paysage.

Principalement composée de deux versants, il n'est pas rare de trouver dans certaines vallées des toitures à 3 et 4 pans.

## Les capucines

Les lucarnes, plus hautes que larges, dites à capucines, participent à la composition générale de la façade. Sur le versant du toit, maçonnées ou charpentières, de proportions soignées, elles ponctuent la toiture avec élégance et restent suffisamment éloignées l'une de l'autre pour ne pas alourdir ou surcharger la silhouette de la maison. Ainsi, ces petits éléments d'architecture conservent toute leur valeur.

## Les coyaux

Les coyaux sont des pièces de bois en sifflet, superposées aux chevrons qui relèvent l'égout du toit et éloignent l'eau de pluie de la maçonnerie.

Ils présentent un intérêt esthétique, en adoucissant la pente de la toiture et en contribuant à l'élégance des bâtiments, surtout lorsque les toits sont d'un volume imposant. Il y a tout intérêt à les maintenir lors d'une réfection de couverture, voire à les rétablir s'ils ont été supprimés.

Sur la commune de Bonac-Irazein, ils se retrouvent traditionnellement sur le toit des granges couvertes en ardoise.

# Couverture ardoise



Lascaux



Le village d'Irazein



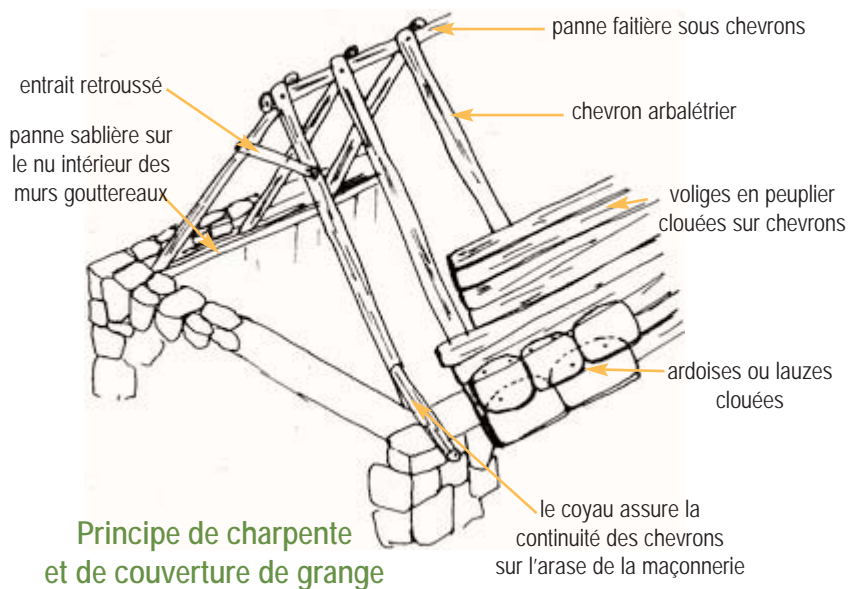
Samiac



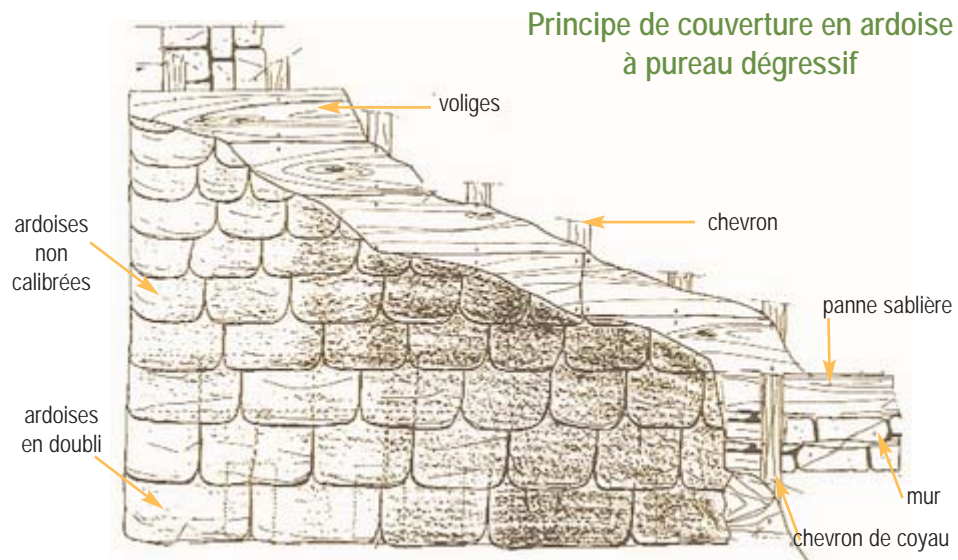
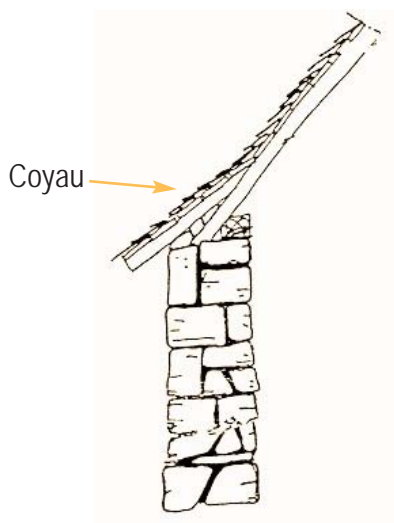
Irazein

# Fiches pratiques

# Couverture ardoise



Principe de charpente et de couverture de grange



## Préconisations

### Dans le cas d'une réfection partielle:

- remplacer à l'identique les éléments de charpente et les accessoires de toiture défectueux (rives, faitages, arêtiers, solins, zinguerie...).
- Il est préférable de disposer un drain en pied de mur à l'utilisation de gouttières (lorsque cela est possible) pour la rénovation de grange ou cabane.

### Dans le cas d'une réfection totale:

- conserver une pente de toiture de l'ordre de 100% (45°)
- l'isolation peut se faire sur toiture par panneaux semi-rigides fixés sur les voliges.
- **préférer l'ardoise non calibrée à pureau dégressif.** Aucun substitut n'est satisfaisant, seule l'ardoise naturelle calibrée posée au crochet (de couleur noire) peut évoquer la valeur traditionnelle de l'ardoise, sans prétendre la remplacer.
- pour les couvertures en ardoise calibrée, prévoir de positionner aux égouts et aux rives des ardoises de tailles plus importantes.

## 4 – 2 Le traitement des espaces publics venelles et placettes

Comme il a pu être présenté dans la partie concernant de l'implantation humaine, le village de Bonac-Irazein développe un petit réseau de venelles, desservant les intérieurs d'îlots.

La plupart d'entre elles sont à l'heure actuelle engazonnée.

Irazein, autant que Bonac, est également pourvu de placettes, se trouvant à la croisée des différentes rues du village. Ces placettes peuvent d'ailleurs être desservies par les venelles.

### Propositions

Ce réseau de venelles et de placettes pourrait faire l'objet d'un projet de mise en valeur. Le premier travail consiste à faire revivre ces venelles, par une sensibilisation des habitants à ce patrimoine urbain.

Dans un second temps, la valorisation de ces lieux nécessite un traitement du sol. L'aménagement doit être réalisé au cas par cas, mais toujours en prenant en compte :

- les accès aux maisons (décalage de niveaux),
- les réseaux (eau, assainissement, enterrement des lignes électriques),
- les jonctions entre les venelles et la voirie.

Les travaux à envisager peuvent être plus ou moins importants selon l'état actuel de la venelle et selon le revêtement de sol choisi.

Pour les ruelles situées à proximité du bâti, un traitement de sol en pavés, en galets ou mixte peut être envisagé, afin de garder le caractère urbain du lieu. En s'éloignant des maisons, en allant notamment vers les jardins, il est possible d'envisager des traitements de sol plus légers, mêlant des caniveaux en pierre à des allées engazonnées par exemple.

Les placettes vers lesquelles amènent ces ruelles correspondent à des « respirations » dans le bâti. Elles apportent de la lumière et permettent de découvrir les façades des bâtiments, ainsi que des constructions plus agricoles (granges) que l'on ne voit pas depuis la rue principale.

L'effort par rapport à ces placettes doit porter sur le traitement de sol (en lien avec les venelles qui les accompagnent), mais aussi sur les façades (voir chapitre précédent).



Bonac



Bonac

## Place et tennis longeant le lez

En contrebas du village de Bonnac, une retenue d'eau a été créée. Les abords ont été aménagés en zone de loisirs: terrains de jeu, aire de camping, tennis. Afin d'éviter la traversée du village par le trafic routier, une voie de contournement a été créée. Latéralement à la voie, un délaissé a été aménagé en parking. Cet espace très minéral, pourrait faire l'objet d'un traitement végétal, afin d'améliorer le cadre immédiat et le confort des usagers (ombre, bancs, etc...).

### Propositions

Traitement des abords de l'espace public:

- fleurissement, par exemple au droit des lampadaires,
- plantation d'arbres le long de la chaussée et sur le parking face au terrains de tennis
- rendre la retenue d'eau accessible depuis le parking, avec la mise en place des sécurités nécessaires.

L'effort doit également porter sur le traitement du sol, au niveau des trottoirs et de l'aménagement du parking.

## Inventaire du petit patrimoine bâti : Fiche de présentation

### 1- Eléments recensés

Petit patrimoine religieux :

- 2 croix
- 1 statue de la vierge
- 1 oratoire

Petit patrimoine lié à l'eau :

- 2 lavoirs couverts
- 1 fontaine abreuvoir
- 3 fontaines

Petit patrimoine lié aux activités artisanales

- Un métier à ferrer

### 2- Particularités liées à la commune sur le petit patrimoine bâti

Le petit patrimoine de la commune de Bonac est diversifié. L'essentiel des éléments se concentrent dans le village bourg. L'oratoire se situe cependant sur le hameau d'Irazein.





### 3- Les actions mises en place

La commune de Bonac prend soin de son petit patrimoine, une opération « embellissement du village » a permis la restauration et la modernisation de 4 fontaines, d'un lavoir couvert et du métier à ferrer en 2004 et 2005 sur le bourg.

### 4- Les projets

Les projets de restaurations sont en cours sur certains éléments.

### 5- Propositions d'actions

Au niveau du bourg, il reste peu d'actions à entreprendre excepté sur le deuxième lavoir couvert à la sortie du village et sur la croix en bois dans le jardin de l'église.

**Le lavoir :** Supprimé le pan de mur pour valoriser ce type de lavoir couvert, ouvert soutenu avec quatre piliers en bois.

**La croix :** Un traitement du bois est nécessaire, la statue du christ a besoin d'être repeinte.

Etant donné que les éléments du bourg ont bénéficié de travaux, des actions peuvent être envisagées sur le petit patrimoine des hameaux, notamment Irazain et la vallée d'Orles.

Des travaux sont à réaliser sur les bacs des lavoirs et abreuvoirs en béton : Refaire les enduits et l'étanchéité, habillage des bassins en pierre.

### 6- Liens éventuels avec d'autres communes

Un projet de mise en valeur touristique (exemple : chemin de randonnée) au niveau des lavoirs peut être envisagé avec les communes de Balacet et d'Uchentein qui possèdent un lavoir couvert du même type que les deux lavoirs de Bonac.

Des éléments du petit patrimoine bâti peuvent être valorisés par les différents sentiers de randonnées qu'offre la vallée du Biros, notamment sur le tour du Biros.

Remarque : La réhabilitation des quatre fontaines du village avec l'utilisation de pierre de marbre rappelle sa présence localement (carrière de marbre à Balacet, commune voisine de Bonac-Irazain).

On peut cependant regretter sur un des lavoirs de ne pas avoir conservé un bac de lavoir simple.



Avec la transformation des modes de vie ou des pratiques agricoles, avec la découverte de nouveaux matériaux ou l'épuisement d'autres, l'architecture a constamment évolué au cours des siècles.

Ainsi, l'inventaire du patrimoine bâti mené sur la commune de Bonac-Irazein, par l'analyse de diverses données, tant par le travail de terrain que par les recherches en archives, a permis de réaliser des typologies urbaines et architecturales, révélatrices de l'architecture locale traditionnelle. Cet inventaire n'est cependant pas une étude figée. Une fois réapproprié par la commune, il pourra être corrigé, mis à jour et complété.

Le patrimoine rural est en effet une richesse qu'il est important d'entretenir, d'enrichir et de faire vivre. Identifier sa valeur sociale, l'utiliser comme outil de développement, le transmettre aux générations futures sont les objectifs principaux de ce travail.



# Conclusion

## Sources : Archives Départementales de l'Ariège

2O723 – Administration communale. Eglise. Cimetière, 1892-1915. Biens communaux, 1850-1884. Eau, 1936-1938. Affaires diverses, 1848-1910.

1T83 - Ecoles primaires. Création et suppression, carte scolaire, listes d'élèves, organisation, direction, bâtiments, personnel, rapports avec l'Eglise, distribution des prix, fêtes, accueil de réfugiés, 1926-1934.

1T556 – Ecoles primaires. Bâtiments, utilisation non scolaire de locaux, matériel, création ou suppression de classe, cours d'adultes, fréquentation, hygiène, accidents, enseignants, accueil de réfugiés. Rapports des enseignants avec la municipalité et le clergé, 1868-1934.

1T566 - Ecoles primaires. Bâtiments, utilisation non scolaire de locaux, matériel, création ou suppression de classe, cours d'adultes, fréquentation, hygiène, accidents, enseignants, accueil de réfugiés. Rapports des enseignants avec la municipalité et le clergé. 1850-1934.

8U582 - Entreprises commerciales et industrielles. Tribunal de Première Instance de Saint-Girons. Expropriations. Tramways électriques : lignes de Saint-Girons à Castillon, de Castillon à Sentein et d'Oust à Aulus, contre divers propriétaires, sur le territoire des communes d'Engomer, Arrout, Bordes-sur-Lez, Uchentein, Bonac et Ercé pour la construction de la ligne, 1912.

## Bibliographie

Boultras (F.), « La mine de Bulard 'mangeuse d'hommes' », in Pyrénées-Magazine, hors série, été 1993, pp.64-67 (AD09 1PER367/1993).

Burguière (Philippe) et Roques (Gérard), Deux siècles d'histoire du Biros, 1789-1980, S.I.B.-A.J.B., Saint-Girons, 1981 (in Contribution à la connaissance du Biros, fascicule II) (AD09 8°1748).

Burguière (Philippe) et Taranne (Claude), Présentation de la vallée (du Biros] suivie de quelques promenades aux environs de Sentein, S.I.B.-A.J.B., Saint-Girons, 1985, in Contribution à la connaissance du Biros, fascicule II (AD09 ZO1950).

Conseil Général de l'Ariège, Atlas des paysages d'Ariège-Pyrénées, 2006.

Escassut (M.) et Gaborit (J.), Les églises du Biros, Sentein, 1974 (AD09 ZO1604).

Laurent (André), La Soulane du Biros (Vallée de Sentein), RGPSO, t.5, 1934, pp.29-56 et 125-141.

## Glossaire

**AD09** – Archives Départementales de l'Ariège.

**Annexe** – histoire religieuse – une paroisse annexe est une « commune » n'ayant pas eu directement vocation de paroisse, mais dépendant d'un village plus important, et possédant une simple chapelle.

**Appareil, appareillage** – maçonnerie – ensemble maçonné constitué d'éléments taillés ou dressés, le plus souvent assisés.

**Baptistère** – architecture religieuse - un baptistère est un bâtiment spécifiquement destiné à pratiquer le baptême, chez les chrétiens. Comportant une cuve baptismale (elle a parfois disparue), il est adossé à une église ou le plus souvent à une cathédrale. Ces édifices sont de formes ronde ou polygonale.

**Bocage** – paysage – type de paysage rural créé par l'homme constitué de haies de grands arbres entourant des parcelles cultivées ou en prairies.

**Campanile** – architecture religieuse – clocher de forme carrée ou ronde, généralement percé d'arcades sur plusieurs niveaux.

**Chaîne d'angle, chaînage** – maçonnerie – chaîne constituée de bois, de pierre ou de brique, qui structure et consolide la maçonnerie verticalement et horizontalement.

**Chaux** – maçonnerie – liant obtenu par calcination du calcaire. En fonction de la teneur en argile, la chaux sera plus ou moins aérienne (qui fait sa prise à l'air) ou hydraulique (qui fait sa prise à l'eau).

**Comble** – architecture – partie supérieure d'un bâtiment comprise entre le dessus du couverture du dernier étage et la charpente.

**Console** – architecture – pièce, généralement en forme de « S », servant de support à un balcon ou à un élément en saillie par rapport à la façade ;

**Corbeau** – architecture – élément saillant d'une construction, permettant de soutenir charpente, un balcon, ou d'asseoir une charge. Il peut être intégré par construction dans son support ou rapporté ensuite par fixation sur ce dernier. Il prend le nom de modillon lorsqu'il est sculpté.

**Coyau** – couverture – pièce de bois biseauté, fixée à la base du chevron de toit pour le relever.

**Croupe** – couverture – troisième et quatrième pans d'une toiture, remplaçant la pointe du pignon. On parle de demi-croupe quand le toit n'est constitué que de trois pans.

**Encadrement** – architecture – ornement en saillie qui encadre une ouverture.

**Encorbellement** – architecture – construction en saillie du plan vertical d'un mur, soutenue en porte-à-faux par un assemblage de corbeaux ou de consoles. Un étage, une galerie un balcon, peuvent être en encorbellement. L'encorbellement est typique de l'architecture médiévale en pan de bois.

**Enduit** – architecture – revêtement extérieur ou intérieur, appliqué à une ou plusieurs couches, à base de mortier, de plâtre, de terre, etc.

**Fenil** – architecture – local où l'on rentre le foin pour le conserver. Généralement en partie supérieure d'une grange ou d'une ferme.

**Galerie** – architecture – dans un bâtiment, espace en longueur servant de passage, ouvert ou non sur l'extérieur.

**Insolation** – paysage – terme scientifique employé pour le versant d'une vallée souvent ensoleillée.

**Maçonnerie** – toute construction comportant des pierres ou des briques, qu'il y ait ou non de mortier.

**Mortier** – mélange de liant de sable et d'eau qui sert à maçonner (les maçons utilisent le mot « colle »).

**Mur gouttereau** – architecture – dans une construction, le mur gouttereau est le mur de façade reliant les murs pignons, et portant une gouttière ou un chéneau.

**Pignon** – architecture – partie supérieure triangulaire d'un mur sur laquelle portent les poutres qui soutiennent la charpente.

**Porte fenière** – ouverture – grande ouverture, fermée par un volet, par où l'on introduit le foin dans le fenil.

**Soulane, souleille** – paysage – versant d'une vallée orienté au sud, exposé au soleil.

**Vent d'autan, foehn** – climat – vent soufflant dans le sud/sud-ouest de la France, en provenance du sud-est/sud-sud-est, qui affecte le Roussillon et le Languedoc, mais qui souffle aussi souvent jusqu'à Toulouse et même parfois Montauban ou encore Agen, ainsi que sur les plateaux du sud du Périgord et sur la moyenne vallée de la Dordogne.

Il s'agit le plus fréquemment d'un vent sec et chaud souvent caractérisé par une certaine turbulence due aux accélérations qu'il subit parfois en s'engouffrant dans certaines vallées, comme entre Carcassonne et Mazamet. On dit d'ailleurs de lui, dans les régions où il sévit (c'est-à-dire principalement en Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées) qu'il peut rendre fou !

Le **foehn** est un vent fort, chaud et sec, apparaissant quand un vent dominant est entraîné au-dessus d'une chaîne montagneuse et redescend de l'autre côté après l'assèchement de son contenu en vapeur d'eau.